

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Photo Charles Marie Joseph de Montluisant (dans les années 1920)

Bulletin de liaison N°40
ANNÉE 2024



TAXI Conventionné CPAM
VINCENT
 06 - 32 - 06 - 28 - 58
 MARSANNE



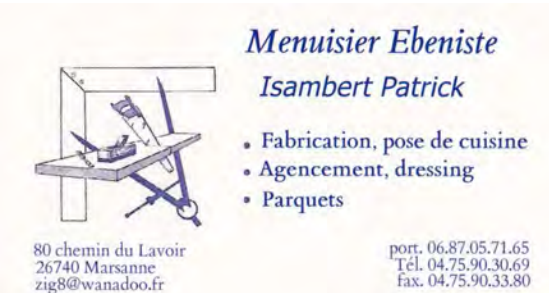
LE STUDIO MARSANNAIS
COIFFURE
 04.75.90.32.76
 Mardi au Jeudi 9h-12h.14h-18h30
 Vendredi 9h-18h Samedi 9h-17h
 1 Rue Comte de Poitiers
 26740 MARSANNE



Boucherie - Charcuterie
Tomas
 Boucherie Charcuterie
 bouchrietomas@gmail.com 3 Avenue René Chartron
 Page facebook : Boucherie 26740 Marsanne
 Charcuterie Tomas 04 75 51 27 52



Le Vin Juin **BAR A VINS - CAVE**
 PIZZAS A EMPORTER
 5-7 RUE DU COMTE DE POITIERS - 26740 MARSANNE
 04 27 58 92 92 / 06 29 33 07 97
 levinjuin@gmail.com FB: Le Vin Juin / Insta: @levinjuin



Menuisier Ebeniste
Isambert Patrick
 • Fabrication, pose de cuisine
 • Agencement, dressing
 • Parquets
 80 chemin du Lavoir port. 06.87.05.71.65
 26740 Marsanne Tél. 04.75.90.30.69
 zig8@wanadoo.fr fax. 04.75.90.33.80



Maison Glapot
 Boulanger Pâtissier Chocolatier Glacier
 Tél : 04 75 90 32 64
 Le Village - 26740 Marsanne



Drôménager Bernard Garcin
 Installation Réparation Vente
 Tél : 04 75 90 16 11
 65, Route de Puy-Saint-Martin
 26450 CLEON D'ANDRAN
 sarl-reboul2@wanadoo.fr



Maçonnerie générale
ARNAUD
mouret
 185 route de cleon
 26740 MARSANNE
Tel : 06.49.39.33.81.



Chachuat Ent.
 ✦ Plâtrerie ✦ Peinture ✦ Isolation
 ✦ Rêvêtement de sol ✦ Décoration
 ✦ Aménagement intérieur
 Le Village Tél. : 06 68 15 54 02
 26740 Marsanne Mail : olivier.chachuat@hotmail.fr

ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX MARSANNE »

Présidente	Nicole KLAWITTER
Vice président	Pierre PETIT
Trésorier	Georges JACOUTON
Trésorière adjointe	Colette RAMOS
Secrétaire	Emmanuelle KLAWITTER
Conseillers	Luc BERNADEL, Denis FRANCHINI, Marie-Josée GUERGUY, Honoré MONTAGNE, Françoise NIEDERHAUSER, Bernadette PORTE, Anne VEDRENNE



Chantier archéologique sur le château

Contact : amisvieuxmarsanne@outlook.fr

Site : <https://www.marsanne.org>

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	Page 5
Gérard Montagne	Page 7
Paulette Baron - Chachuat	Page 8
Des nouvelles du chantier Saint-Félix	Page 9
L’histoire extraordinaire de Joseph Ducros	Page 11
Pierre Drouguet un marsannais du XVII^e siècle	Page 29
La mairie que nous aurions pu connaître.....	Page 33
Revue de presse	Page 42



Photo Michèle Bois 1988

Le mot de la présidente

Chers amis,

Il y a 30 ans le prieuré Saint-Félix recevait sa toiture dans le cadre de travaux qui allaient lui éviter la ruine. Ces travaux avaient pu être réalisés grâce à une mobilisation sans faille des Amis du Vieux Marsanne.

Malheureusement, le poids des ans, les incivilités, ont à nouveau entraîné des dégradations mettant en cause l'avenir du lieu.

Il y a sept ans, nous remettons en route les démarches afin de réhabiliter le prieuré et d'en faire un lieu culturel reconnu. Plusieurs dossiers solidement documentés ont été déposés avec succès auprès de la Fondation du Patrimoine et de la mission Bern. Vos encouragements et vos dons ont contribué à atteindre aujourd'hui un montant global de 263 615 €. Votre soutien actif a encore renforcé la crédibilité de notre projet.

Accompagnés par les municipalités successives, toutes les embûches ont été franchies. En cette fin d'année 2023, c'est avec beaucoup de satisfaction et d'émotion que nous voyons Saint-Félix couronné d'une grue et entouré d'échafaudages. Enfin, les vieilles pierres se raniment.

En dehors de cet évènement majeur, notre association a maintenu une activité soutenue :

Merci à Jean-Raymond pour le travail important de fiches patrimoniales qui ont permis la mise en ligne du site de l'Association sur la carte interactive du patrimoine de la Drôme, et la réalisation d'un plan avec QR code pour une visite historique du village.

Lien : <https://cartepatrimoine.ladrome.fr/parcours-94>

[Marsanne à travers huit siècles d'histoire, balades et parcours du patrimoine](#)

Nous avons accompagné Lise Guillot, étudiante en archéologie du bâti médiéval, dans son travail sur les ruines du château et de son aula. Elle a exposé les premiers résultats de ses travaux devant un public passionné lors des journées du Patrimoine. En juin prochain, elle présentera l'ensemble des résultats de ses recherches pour obtenir un master. Nous aurons ensuite accès à cette étude très complète d'un lieu familier, et pourtant mystérieux, qui, nous l'espérons, lèvera le voile sur beaucoup d'interrogations.

Pour les journées du Patrimoine, était également organisée une visite guidée du bâtiment de la Mairie retraçant les rôles multiples et très importants de ce lieu qui regroupait tous les services administratifs d'un chef-lieu de canton au dix-neuvième siècle.

Édition et mise en vente de l'ouvrage « Marsanne Ville Comtale Médiévale », une reprise attrayante de l'étude historique très fouillée de Michèle Bois qui répondait aux exigences des premiers dossiers pour la réhabilitation de Saint-Félix

Concert avec Myroslava Tsybka, réfugiée Ukrainienne à Montélimar. Elle a séduit le public par une prestation de haut niveau. Celui-ci a pu découvrir les possibilités du violoncelle électrifié manié par une experte. Le bénéfice de 1 500 € a été intégralement reversé à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de Saint-Félix.

En collaboration avec la municipalité, le projet de réhabilitation de la fontaine de la pyramide et de son cadran solaire suit son cours.

Pour l'année à venir les activités habituelles se poursuivent :

- Conférence « Présence Arménienne en Drôme de 1915 à 1950 » le 10 février.
- Les Arts Perchés, quatrième édition, le 14 juillet.
- Accompagnement de groupes pour des visites commentées du village.

Le groupe Archives, qui s'étoffe de nouveaux passionnés, travaille toujours assidûment avec, en projet, l'édition d'un nouvel ouvrage sur l'histoire très complète du site de Saint-Félix.

L'intérêt pour le passé de notre village ou vieux village ne faiblit pas. De très nombreuses demandes d'informations sur tel ou tel sujet, ou personnage, nous tiennent en alerte et stimulent notre curiosité.

C'est ainsi que vous trouverez dans ce bulletin « L'histoire extraordinaire de Joseph Ducros » natif de Marsanne.

En vous souhaitant une bonne lecture, je remercie les rédacteurs des articles qui font la richesse de ce bulletin.

Nos rendez-vous de l'été :

14 juillet, quatrième édition des Arts Perchés

Journées du patrimoine : sortie du livre « Saint-Félix de Marsanne 900 ans d'histoire »

Nicole Klawitter



Photo Jean-Raymond Delahaye

Gérard Montagne

Notre ami Gérard Montagne nous a quittés dans l'après-midi du 3 novembre 2023. Figure incontournable de la vie du village, il avait été baptisé la " mémoire de Marsanne " tant son excellente mémoire savait ranimer à propos le souvenir des hommes, des événements ou... de l'emplacement d'une conduite d'eau ! De son père Pierre, il avait hérité le calme nécessaire au métier de menuisier et un regard malicieux sur les petits incidents de la vie quotidienne du village. Son amour de Marsanne et sa curiosité naturelle l'ont encouragé à glaner les souvenirs qui pourraient enrichir l'histoire locale.

C'est ainsi qu'il a rejoint, tout naturellement, la jeune association des Amis du Vieux Marsanne dans les années 1980. Il fallait un mentor aux nouveaux venus très enthousiastes à l'idée de restaurer leurs maisons et de ranimer l'histoire du village ruiné. Avec sa parfaite connaissance des lieux, Gérard a tout de suite prêté son concours amical. Et pendant toutes ces années, il n'a cessé de contribuer avec enthousiasme et générosité à nos activités. Que de fois, au gré d'une recherche un peu difficile sur le passé récent de notre commune, n'avons-nous dit : " il faut demander à Gérard ! " Et généralement, il avait la réponse.

À nous tous, maintenant, de continuer à glaner les petits trésors du quotidien pour satisfaire la curiosité des Marsannais d'aujourd'hui et de demain sur la vie et l'histoire de leur village.

Merci Gérard !



Nettoyage de la petite fontaine mai 2018



Paulette Baron - Chachuat

En essayant d'évoquer la mémoire de notre amie Paulette, on revoit tout de suite le sourire pétillant qui accompagnait un dynamisme sans faille et communicatif. Dès l'installation de sa famille à Marsanne, vers 1980, elle a trouvé le temps de mener de front une vie professionnelle exigeante, sa vie de maman de trois enfants, et... quelques activités subsidiaires au service de sa commune d'adoption. Toujours désireuse de prêter la main et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie marsannais, elle se présente avec succès, dès 1995, à plusieurs élections municipales aux côtés de Pierre Chertier, puis de Thierry Lhuillier. Avec énergie, elle contribue au succès de nombreux projets décisifs pour la vie locale : le jumelage avec Oberaula, le marché de Noël, la construction de l'Espace des Buis, l'implantation des éoliennes, etc.



Très curieuse de mieux découvrir le village où sa famille a décidé de planter sa maison, face au bel horizon des Trois-Becs, Paulette ne tarde pas à rejoindre la jeune association des Amis du Vieux Marsanne. Et très vite aussi, elle s'intègre à la petite équipe qui a mis en route l'œuvre de classement des archives communales anciennes, précieusement conservées, mais dans le désordre, à la Mairie. Aux côtés de Marie-Louise Raymond et de Suzanne Rassier, elle saura trouver le temps de poursuivre ce chantier de longue haleine qui n'attend plus aujourd'hui que le classement définitif des précieux documents.

Affaiblie par la maladie, Paulette n'a pu mener à bien tous ses projets, mais elle a toujours montré une telle détermination positive qu'on ne pouvait pas croire qu'elle devrait un jour s'arrêter d'imaginer le lendemain. Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer dans l'élan pour la faire sourire, encore une fois, devant le travail accompli pour mettre toujours plus en relief la richesse du patrimoine marsannais.



Lors des journées du patrimoine septembre 2016

SAINT-FELIX de MARSANNE

De la ruine à la renaissance

Historique

Depuis sa construction au XII^e siècle, le Prieuré Saint-Félix a connu une histoire mouvementée rythmée par des épisodes successifs de construction, modification, ruines et reconstruction.

Aux stigmates des guerres de religion, de l'usure du temps, de l'abandon, a succédé la renaissance avec l'inscription du bâtiment aux Monuments Historiques en 1926 ; puis une équipe d'amoureux du Vieux Village s'est attachée à sa restauration, notamment dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Depuis 1962, plusieurs campagnes de reconstruction et de consolidation ont été mises en œuvre pour conserver le site ruiné, d'abord par la Mairie elle-même, et surtout par l'association des Amis du Vieux Marsanne, désireuse de faire revivre cet édifice emblématique de Marsanne par son histoire et sa situation géographique en surplomb du village.

Réhabilitation et aménagement des accès

Aujourd'hui, la Commune de Marsanne, avec le soutien toujours indéfectible des Amis du Vieux Marsanne, a entrepris une réhabilitation d'envergure du Prieuré Saint-Félix. Il s'agit, d'abord, d'assurer une continuité de sauvegarde du bâtiment fragilisé, mais surtout de réintégrer le site dans la vie locale en l'utilisant à des fins culturelles.

L'aménagement des accès et abords permettra de découvrir le village depuis un point de vue imprenable sur la plaine.

Dans un premier temps, le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) du département de la Drôme a été sollicité pour établir un état des lieux. Ce premier bilan a été affiné et complété par un diagnostic architectural.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec Texus Architectes, (siège à Eurre, 25 Ronde des Alisiers). Les entreprises sont désormais à pied d'œuvre sous la direction et la coordination de Martin Villemagne.

Le chemin d'accès a été élargi et retracé par l'entreprise Chazet de Cléon d'Andran et son co-traitant LJTP de Savasse, afin de permettre aux engins de chantier de se rendre sur place. L'entreprise Chazet procédera à l'aménagement des extérieurs à la fin du chantier. Des terrassements, des pas d'âne et des escaliers permettront d'accéder et de se promener autour de Saint-Félix plus aisément.

Après avoir habillé d'un échafaudage le clocher de Saint-Félix, l'entreprise Jacquet d'Estrablin refait des enduits à pierres à vue, procède au remaillage des pierres, à la reprise des corniches, au nettoyage et à la consolidation de la chapelle et de la nef, à la réfection du sol. Le matériau utilisé est de la pierre des Baronnies issue de la carrière d'Eygalières et, pour les plus gros blocs, de la pierre de Puygiron.

La dépose de la voûte existante a laissé apparaître une charpente en bon état. Le remplacement de la voûte, la réfection de la toiture et les menuiseries bois ont été confiés à l'entreprise D'Ici et d'Ailleurs de Cléon d'Andran.

Contact Elec de Crest se charge de l'installation électrique et des éclairages à l'intérieur du prieuré. Un paratonnerre installé par l'entreprise Franklin Sud Est trônera à la cime du clocher.

L'art moderne s'invitera dans ce monument désacralisé avec la conception de vitraux de style abstrait par Thomas Vitraux, de Valence, qui réalisera cette prestation. En optant pour des vitraux contemporains, le maître d'ouvrage souhaite faciliter l'usage de l'édifice pour des manifestations culturelles et artistiques.

Cette entreprise aura également en charge la fourniture et la réalisation des garde-corps et mains courantes qui sécuriseront les cheminements.

Des fragments de la litre funéraire et deux croix jaunes ont été mis en évidence par In Situ Conservation. Ces éléments sont protégés pendant toute la durée des travaux.

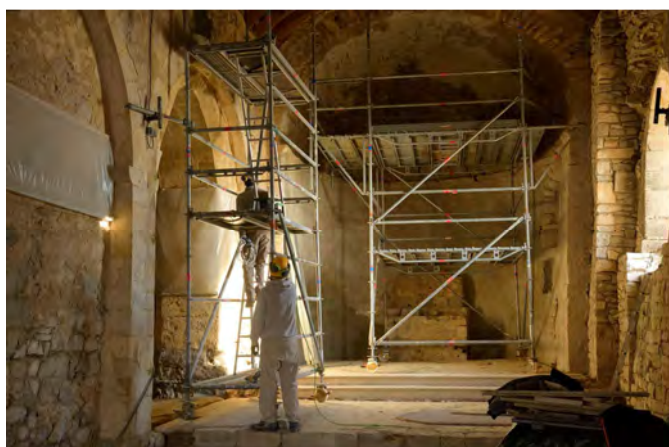
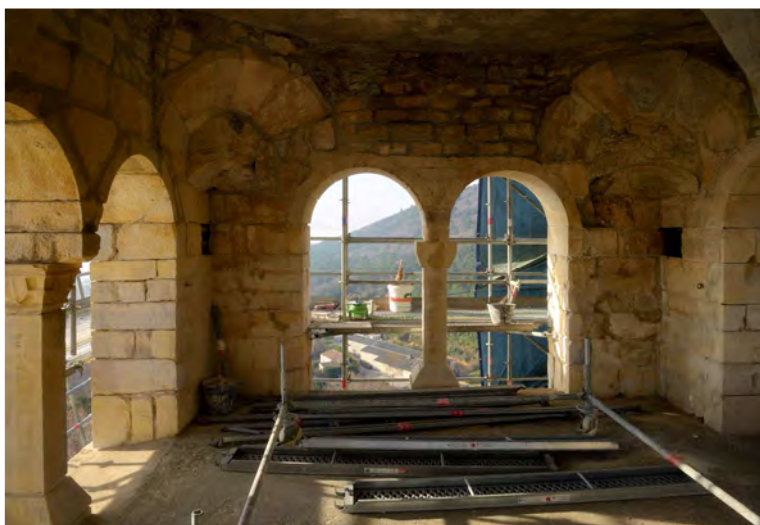
Financement

L'ensemble de ce programme ambitieux n'aurait pu voir le jour et se réaliser sans l'aide et le soutien de nos divers partenaires financiers.

Nous adressons un grand remerciement, pour les subventions accordées, à l'État pour la subvention DETR, à la DRAC, à la Région Rhône-Alpes-Auvergne, ainsi qu'au Département de la Drôme.

Un grand merci également à tous les contributeurs, qu'ils soient particuliers ou entreprises par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, et surtout à la Fondation Bern dont le financement nous a permis de lancer les travaux.

Bernadette Porte



L'histoire extraordinaire de Joseph Ducros

Les 15 premières pages du récit écrit par son fils de la vie de Joseph Ducros, né à Marsanne juste avant la Révolution, ont été récemment communiquées à l'Association des Amis du Vieux Marsanne par l'un de ses descendants. Un parcours si exceptionnel méritait sans conteste d'être partagé.

Après la transcription intégrale de ces pages, on s'intéressera de plus près aux trois personnages dont la rencontre a été décisive dans les premières années de la vie de Joseph, ainsi qu'aux différents lieux qu'il a fréquentés.

1. Récit de la vie de Joseph Ducros par son fils



Joseph Ducros (coll. privée)

" Mon père est né à Marsanne, arrondissement de Montélimar, département de la Drôme, le 27 février 1783. Fils légitime de Pierre Ducros et de Marguerite Monnier, il fut baptisé le même jour sous le nom de Joseph, ayant pour parrain Barthélémy son frère et pour marraine Marie-Charlotte Ducros, sa tante. Il était le 3^e des quatre fils d'un paysan assez peu aisé, bien qu'il possédât une maison, quelques terres, une ânesse, des chèvres, des moutons et une vache.

L'aîné des enfants, Barthélémy (ou Philippe) parti dès les 1^{res} réquisitions avait été blessé sur les bords du Rhin et était mort à l'hôpital. Le second, Jean est devenu maçon et a péniblement élevé une nombreuse famille. Le plus jeune, François est mort sans laisser d'enfants, vers 1840, dans une position relativement bonne par suite d'un mariage qui lui avait apporté l'aisance. Mon père qui avait manifesté une assez vive prédilection pour François avait voulu lui faire acquérir une instruction dont son intelligence naturelle semblait devoir le rendre capable. Hélas, il en advint tout autrement, l'enfant était réellement intelligent mais encore plus paresseux et rougissant de sa parenté de village, il eut bientôt découragé les efforts de son frère Joseph qui se contenta de lui abandonner, quand les circonstances le permirent, sa part de l'héritage de famille et presque tout ce que lui avait laissé sa tante et marraine, Marie-Charlotte Ducros. François se montra ingrat, se plaignit amèrement de son frère l'officier, lequel fut obligé de rompre tous rapports avec lui et les autres membres de la famille dès 1820, c'est-à-dire, dès l'époque où il ne put continuer, à raison de sa propre gêne, à envoyer des secours d'argent à Marsanne.

Mon père avait élevé si loin son désir d'élever François au-dessus de sa condition, que pendant son séjour à Turin, il l'y fit venir pour tâcher de lui inspirer l'amour du travail. François, enchanté d'avoir échangé ses habits de paysan contre un vêtement de citadin, content aussi de vivre auprès du capitaine, son père, et dans la compagnie de ma mère et des officiers leurs amis, très ... passa tout son temps à flâner, ne se tint jamais au travail et dut, après 3 mois d'inutiles efforts, reprendre le chemin de Marsanne, en emportant d'ailleurs une odieuse rancune à l'égard de son père, qui s'exhala en toute sorte de mauvais propos.

Le membre de la famille qui eut sur la vie de mon père l'influence la plus grande fut sa tante et marraine Marie-Charlotte Ducros – la tante Marion comme on l'appelait toujours suivant l'usage du pays, était servante du curé de la paroisse – quand son filleul eut atteint l'âge nécessaire, elle le fit venir souvent au presbytère vanta au curé sa très vive et précoce intelligence ; celui-ci l'admit comme enfant de chœur habituel et au bout de peu de temps prit le petit Joseph en telle amitié qu'il en fit un commensal de sa maison, en même temps qu'un élève auquel il consacra tous ses soins.

Le curé, très aimé de la population, plus érudit et plus lettré que disposé à courir les chances de la persécution avait prêté serment à la Constitution civile du clergé et continuait à vivre à Marsanne, oublié au milieu des livres qui remplissaient le presbytère. Quand le petit Joseph en devint l'hôte, son père fut enchanté de cette bonne fortune qui le délivrait des soucis et lui épargnait la dépense de son éducation.

Le curé de Marsanne était un vrai savant, fort original qui apprit à mon père à peu près tout ce qu'il connaissait lui-même : assez de latin pour lire Virgile à livre ouvert, un peu de grec, des mathématiques, ce qu'il savait lui-même sur le système du monde, beaucoup de géographie et enfin, sur l'histoire ancienne et les événements des deux derniers siècles une masse de faits bien digérés, mais rattachés étroitement à la doctrine encyclopédique. Car la seule étude à laquelle le curé ne donna aucun développement fut, je le crains, l'instruction religieuse.

De plus, par une bizarrerie qu'on a peine à expliquer, il n'apprit pas à son jeune élève à parler la langue française et n'usait avec lui que du patois local. Joseph savait par cœur à douze ans les Géorgiques et l'Enéide et traduisait couramment Homère, mais en patois dauphinois. Il lisait et comprenait le français, mais ne le parlait pas.

Lorsqu'à la mort du curé vers 1797 l'enfant dut quitter le presbytère, il trouva bien dur le retour à la maison paternelle. La jalousie de ses frères, les exigences de son père lui rendirent bientôt la situation à peu près intolérable. Il s'était déshabitué du travail des champs, était devenu amoureux de science et de connaissances littéraires. Redevenu berger, il menait paître ses bêtes, emportant toujours avec lui un des livres que lui avait laissés le curé. Il se plongeait avec délice dans sa lecture, et pendant ce temps, ânesse, chèvres et brebis allaient à l'aventure pâturer sur les terres du voisin. Le soir, à la rentrée au logis, pleuvaient les reproches et quelquefois les coups. Un tel régime ne pouvait convenir à cette nature hardie et rigoureuse dont son instruction incomplète, inégale et dépréciée par les siens, exaspérait encore la violence naturelle.

Un soir que le jeune berger n'avait pu retrouver son ânesse, égarée pendant qu'il se livrait à la lecture avec son acharnement habituel, le désespoir le saisit. Il savait quels mauvais traitements il avait essuyé déjà pour des fautes légères : pour avoir perdu son ânesse, il aurait sûrement reçu des coups. Il prit rapidement son parti, il mit le petit troupeau sur le chemin de la maison, abandonnant les bêtes à leur instinct pour leur faire retrouver l'étable, et résolut de quitter la nuit même Marsanne et sa famille.

Il avait entendu dire qu'à Grenoble on avait fondé, sous le nom de Prytanée, une sorte d'école supérieure où l'on enseignait gratuitement les sciences. Il décida d'aller s'y perfectionner – sans un sou, sans pain, ayant mangé dans la journée ce qu'il avait emporté le matin, il prit la direction de Grenoble, marchant par une nuit claire, et utilisant les leçons du curé pour se guider sur la position des étoiles. Au petit jour, exténué de fatigue et de faim, il trouva chez des vigneronns du pain et de la paille pour coucher.

Le lendemain, ayant emporté de chez ses hôtes du pain pour sa journée, il atteignait Grenoble et frappait à la porte du Prytanée.

Le directeur de l'établissement était alors l'abbé Gattel, qui a laissé un dictionnaire de la langue française assez estimé. Il fut tout de suite conquis par ce paysan, élève d'un prêtre assermenté comme lui et qui, dans son patois, se montra remarquablement instruit des plus difficiles matières de l'enseignement. Il convoqua le personnel supérieur du Prytanée qui fut unanime à reconnaître qu'il serait cruel, peut-être même impossible, de chercher à dompter la résolution farouche qui avait éloigné le montagnard de quinze ans des rigueurs de la vie rustique, que c'était au contraire, pour eux un devoir de favoriser l'élan passionné qui le poussait vers l'étude. La résolution fut donc prise séance-tenante d'adopter cet élève extraordinaire qui venait de se présenter de façon si insolite – on en serait sa famille et on solliciterait le concours de l'hôpital pour fournir au fugitif un lit et des vivres. Il passerait ses journées au Prytanée, suivrait les cours et étudierait tout seul dans l'intervalle des leçons.

Cette vie fut celle de mon père pendant 3 ans. Il se jeta dans l'étude avec ardeur et lorsque, en 1800, les examens pour l'école polytechnique furent passés à Grenoble, il avait si parfaitement comblé ses lacunes qu'avaient laissées dans son esprit et dans sa mémoire l'enseignement de son curé que l'examineur, tout d'abord incrédule, puis bientôt émerveillé, le classa pour l'admission.

Ce fut à grand-peine et grâce au très faible secours arraché à la mauvaise volonté de ses parents, que le Prytanée, cette seconde et très aimée famille de Joseph Ducros, parvint dans les 1^{ers} jours de novembre, à mettre en route, à pied bien entendu, avec un léger paquet de linge et de vêtements et une bourse plus légère encore, ce nouvel élève de l'école polytechnique, qui y était attendu à jour fixe. Une bien cruelle épreuve lui était réservée à son arrivée à Paris.

Pour faire ce long voyage, mon père s'était associé un compatriote, ouvrier en bâtiment. Tous deux arrivèrent à Lyon par un froid si vif que le peintre voulu absolument chauffer le petit réduit où ils couchèrent. On leur apporta un brasero, où brûlait une grosse masse de charbon. Deux heures après qu'ils se furent endormis, tous deux étaient asphyxiés. Le pauvre peintre fut transporté à l'hôpital où il mourut peu après ; mon père, plus résistant, fut hors de danger au bout de quelques jours. Mais il avait perdu un temps précieux et presque épuisé sa bourse ; il arriva à Paris avec quelques jours de retard et complètement sans ressources. Ce fut en vain qu'il se présenta à l'école polytechnique et conta sa mésaventure. La porte demeura fermée devant le retardataire qui reçut pour toute consolation le conseil de se représenter l'année suivante.

Il y avait alors à Paris un homme jeune encore que j'ai connu en 1832, alors que j'étais moi-même élève de l'école Polytechnique, et qui était arrivé à une jolie situation en exploitant une de ces industries basées sur les excentricités de la mode à la fin du Directoire. Cet homme du nom de Veyrenq avait quitté Marsanne quelques 25 ans auparavant, avait fréquenté les ateliers de David et de Vier ? Et en était sorti assez habile dans les procédés, nouveaux alors, du lavis à l'encre de chine et à la sépia de l'estampe et du dessin à la plume. Chez les belles parvenues du temps la mode naquit de se donner les semblants d'une éducation soignée et le suprême genre fut d'avoir un album de dessin où l'on faisait admirer par les visiteurs le travail d'un professeur discret qui passait pour n'avoir donné que quelques conseils... À ce métier, habilement pratiqué, M^r Veyrenq avait acquis d'excellentes et utiles relations chez les financiers du jour et amassé une fortune assez rondelette qui lui permit de devenir propriétaire de la petite maison située Basse-du-Rempart où je l'ai connu de 1831 à 1833. Sur l'exposé de la triste situation de son jeune compatriote, le dessinateur prit le parti de conduire mon père chez le ministre de l'Intérieur Chaptal. Ce dernier fut vivement intéressé par l'histoire du jeune montagnard et le fit admettre au collège Sainte-Barbe, où en échange des répétitions qu'il donnerait, il suivrait les cours de mathématiques spéciales et recevrait, en outre, l'habillement, le vivre et le logement.

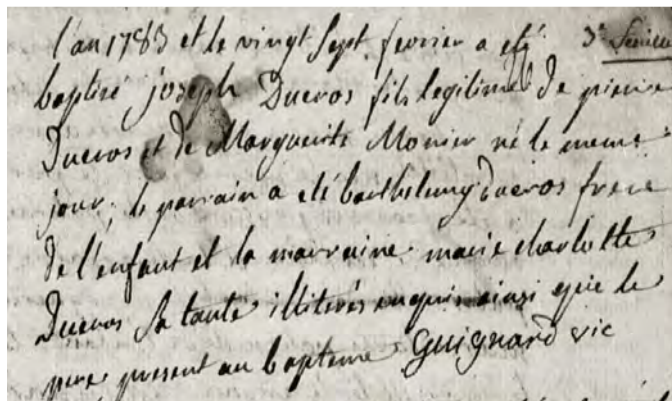
Son séjour à Sainte-Barbe mit mon père en relation avec quelques-uns des hommes qui ont marqué la 1^{re} moitié du XIX^e siècle : Thénard, Gay-Lussac, Poisson, le fameux Saint-Simon, Gourgaud.

Son entrée à polytechnique le 21 novembre 1801 étendit encore le cercle de ses relations. Dans un monde agité, qui venait de subir la Révolution, son histoire un peu merveilleuse, son esprit vif et son caractère plein de décision, lui ouvrirent toutes les portes de la société où l'on s'amusait. Pendant de longs mois, il se laissa entraîner à tous les plaisirs et à toutes les distractions..."

2. Dans les pas de Joseph

La maison natale

Joseph est né dans la maison de ses parents le 27 février 1783. Son acte de naissance a été établi par le vicaire Guignard et n'est signé par aucun des parents présents. Son père Pierre, son frère Barthélémy et sa tante Marie-Charlotte sont, en effet, tous illettrés.



Des recherches dans les archives communales ont permis de retrouver l'emplacement de la maison natale de Joseph dans le Vieux village.

À partir du cadastre de 1793 et du plan établi lors de la réalisation du cadastre napoléonien, il est facile de déterminer les propriétaires de chacun des biens dans le Vieux village et dans la Côte à cette époque (maison, cours, chazal, étable, jardin...). Si le patronyme « Ducros » apparaît à de multiples reprises dans ce cadastre, un seul « Pierre Ducros » y figure. Il est propriétaire de la parcelle n° 50 qui est une parcelle bâtie.

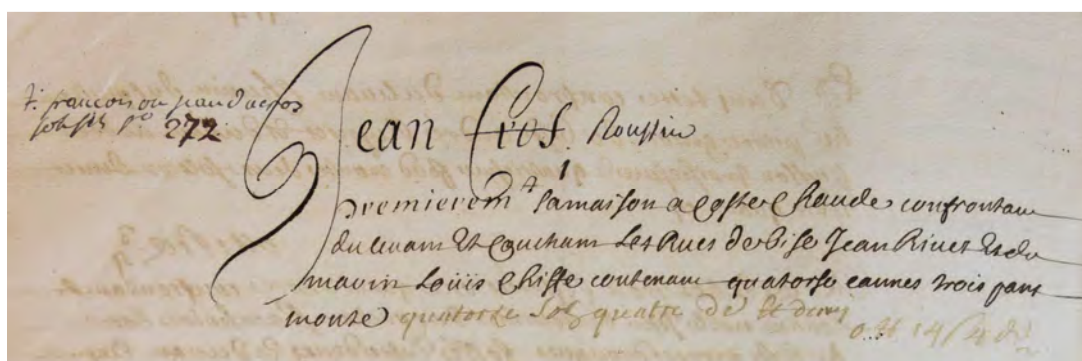


Emplacement de la maison de Pierre Ducros



Plusieurs indices permettent d'affirmer que ce « Pierre Ducros » est bien le père de Joseph. Les trois parcelles proches appartiennent à François et Barthélémy Monier, patronyme de la mère de Joseph.

Le cadastre de 1679, constitué d'une liste de propriétaires de biens, précise pour chacun d'entre eux le nom des propriétaires mitoyens situés au levant, au couchant, de bise (nord) et de van (sud). Les pièces de ce « puzzle » permettent de reconstituer l'essentiel du plan du Vieux village dans cette fin du XVII^e siècle et, en particulier, la zone qui nous intéresse.



Extrait du cadastre de 1679

Ainsi en 1679, une maison appartenant alors à un certain Jean Cros est revenue ensuite à « François ou Jean Ducros son fils » (voir la mention en marge de l'extrait). Or le père de Pierre Ducros se prénomme Jean et son grand-père François. Le « Jean Cros » qui figure dans le cadastre de 1679 est donc très certainement le père de François (le patronyme Ducros s'écrivait aussi « du Cros »), donc l'arrière-arrière-grand-père de Joseph. Ainsi, cette maison, à la naissance de Joseph, appartenait à sa famille depuis plus d'un siècle.

L'examen des plus anciennes photos du Vieux village datant de la fin du XIX^e siècle a permis de la retrouver déjà très délabrée (voir ci-dessous). Elle a disparu sur les photos des premières années du siècle suivant. Les maisons numérotées 1 et 4 existent toujours aujourd'hui, celle de Pierre Ducros se trouvait dans le terrain attenant à cette dernière.

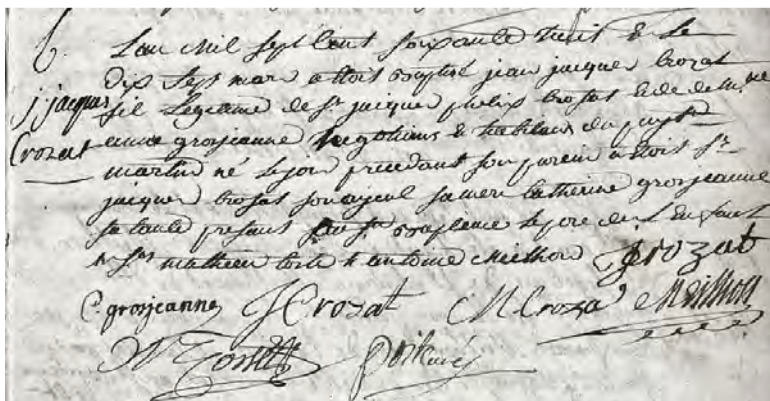


- 1 : maison François Monier
- 2 : maison Barthélémy Monier (disparue)
- 3 : maison de Pierre Ducros (disparue début XXe)
- 4 : maison François Philipon

Paul Poit curé de Marsanne à la fin du XVIII^e siècle

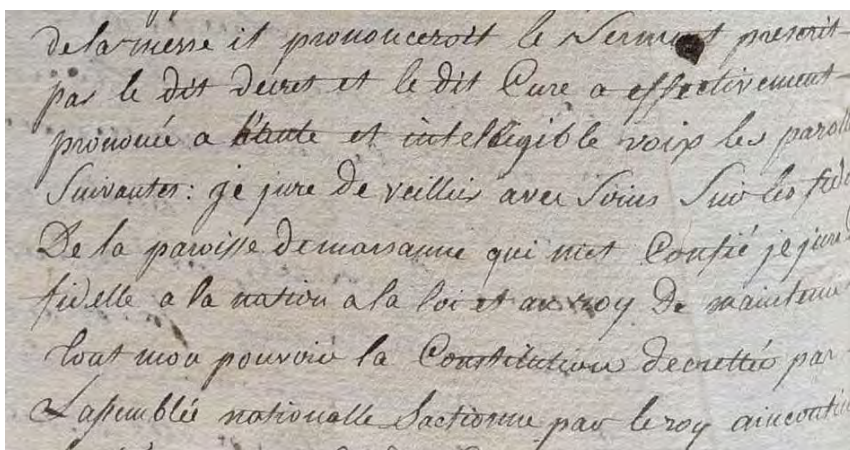
Paul Poit, qui a pris en charge l'éducation de Joseph jusqu'à sa treizième année, naît à Montélimar le 22 avril 1731. Son père Jean est boulanger et son grand-père, décédé en 1710, était maître fournier. Paul perd sa mère Marie-Anne alors qu'il n'a que 6 ans et se retrouve orphelin au décès de son père en 1747 ; on peut penser que c'est son frère Jean de 5 ans son aîné qui le prend alors en charge. Cette situation personnelle douloureuse n'est sans doute pas étrangère à l'accueil qu'il fera, près de cinquante ans plus tard, au jeune Joseph. La qualité et la diversité des connaissances qu'il transmettra à son jeune élève témoignent d'une éducation de qualité.

On le retrouve ensuite « cleric tonsuré de l'église de Montélimar » en 1750, puis vicaire à Savasse jusqu'au 13 janvier 1747, date de sa nomination à la cure de Saint-Vincent de Charpey. Il remplace l'ancien curé Antoine Aymard qui a été démissionné à la suite de multiples plaintes concernant son « *inconduite dans la gestion de la cure* ». Ainsi, le 30 avril de cette même année « *Paul Poit assisté d'Antoine Aymard, ancien curé de St-Vincent, habitant à présent à Barbière, est mis en possession de lad. Cure de St-Vincent avec toutes les formes et cérémonies accoutumées* ».



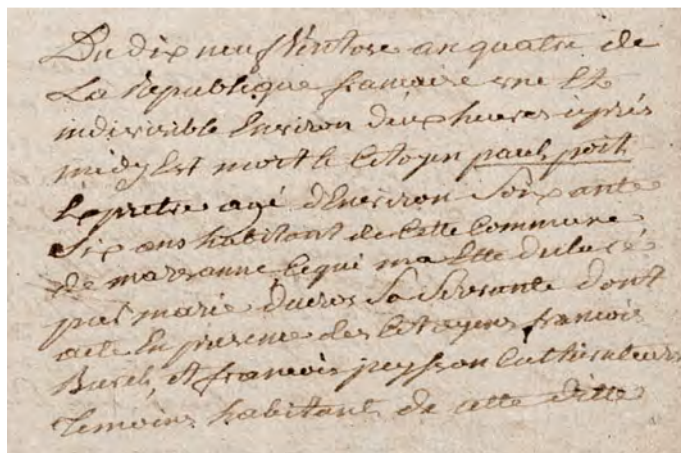
La dernière signature de Paul Poit curé de St-Vincent est datée du 20 juillet 1760, jour où il se démet de la cure. Moins d'une semaine plus tard, il signe son premier acte dans le registre paroissial de Marsanne en tant que vicaire. Le curé est alors Eustache Jacoz Demeyzin, personnage autoritaire, à l'origine de nombreux conflits avec la communauté. Après le décès de ce dernier en 1768, Paul Poit prend en charge la cure de Marsanne (son premier acte figure ci-dessus). Son frère aîné Jean vient l'y rejoindre en 1788, il décédera à Marsanne quatre ans plus tard.

La Révolution éclate et Paul Poit décide de prêter serment le 23 janvier 1791 : « *L'an mil sept cent quatre vingt onze et le vingt troisième janvier jour de dimanche en conformité du décret de l'assemblée nationale du vingt sept novembre dernier sanctionné par le Roy monsieur Paul Poët curé de la paroisse ayant déclaré à monsieur Meilhon maire qu'il était dans le dessin de faire son serment en exécution du dit décret le dit sieur maire ayant invité les membres du conseil général de la commune d'assister à la messe du dit jour et les dits membres si etant effectivement trouvé le dit Curé après levangille est monté en Chaire ... il a continué sa messe appres avoir avertit tous le peuple qu'a la fin de la messe il prononceroit le serment prescrit par ledit decret et le dit Cure a effectivement prononcé à haute et intelligible voix les parolles suivantes : je jure de veiller avec soin sur les fideles de la paroisse de marsanne qui met confié je jure fidélité a la nation a la loi et au roy de maintenir de tout mon pouvoir la constitution decrettée par l'assemblée nationale sactionne par le roy...* ».



Ce même jour, le vicaire Giry prononce, lui aussi, le même serment ainsi que le chapelain de Saint-Laurent.

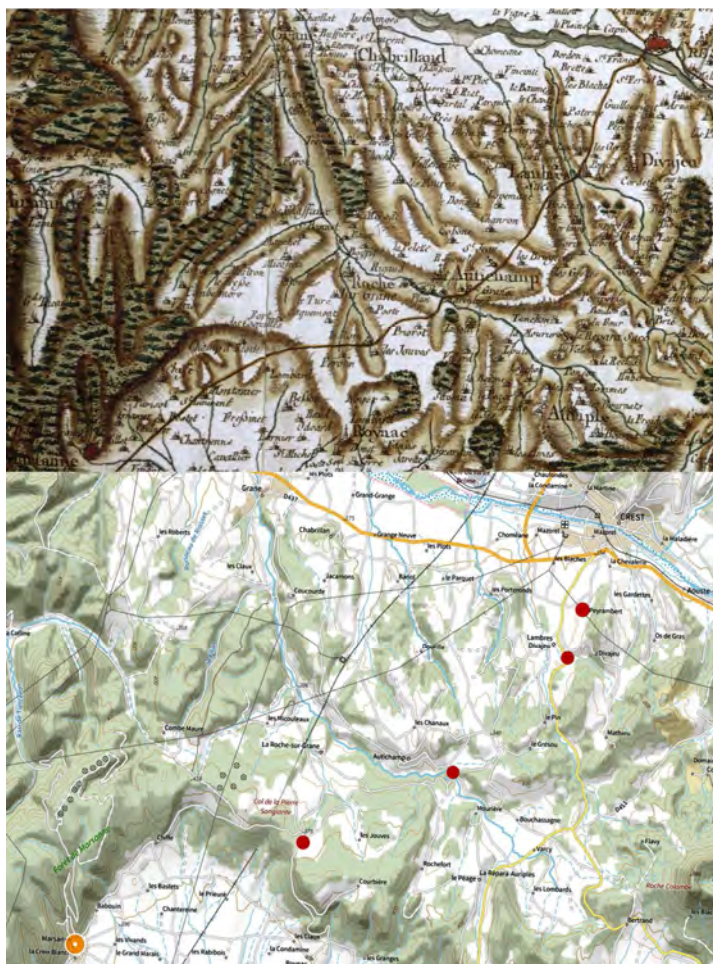
Paul Poit meurt, âgé de près de 65 ans, le « dix neuf ventoze an quatre », c'est à dire le 9 mars 1796. C'est Marie Ducros, la tante de Joseph, toujours servante de Paul Poit, qui vient déclarer son décès. Pour Joseph qui vient d'avoir 13 ans, c'est ainsi sa « seconde famille » qui disparaît avec lui.



En route vers Grenoble

Ici le récit prend quelques libertés avec la réalité des faits. Joseph n'a pu, en effet, effectuer à pied le trajet de Marsanne à Grenoble en deux jours.

En cette fin du XVIII^e siècle, le réseau routier est encore celui de l'Ancien Régime. Quand il prend la décision de gagner Grenoble, Joseph a le choix entre deux itinéraires. Le premier traverse la forêt communale par des chemins muletiers en empruntant le chemin de Mirmande (actuel chemin des Fileuses), ou le chemin des Tourettes par le vallon de Fresneau, afin de rejoindre la « route royale » ou « Grand Chemin Royal » qui, sur la rive gauche du Rhône, relie Marseille à Lyon.



L'autre itinéraire emprunte le « Grand Chemin » qui passe au sud du village, conduit à Crest par le col de Tartaignille et se prolonge vers Romans et la vallée de l'Isère. Ce grand chemin est visible ci-contre sur la carte de Cassini qui date du dernier quart du XVIII^e siècle. On peut en suivre le trajet sur la carte IGN qui propose le même cadrage.

Sous l'Ancien Régime, l'entretien des « Grands Chemins Royaux » était assuré par des corvées donnant lieu à des réquisitions dans les différentes communautés concernées. Ainsi à Marsanne, en 1739 : « ... le commissaire ordonne a cette communauté de commander trente neuf hommes avec leurs outils et quatorze charrettes atelle de bœuf vache mulles mulet ou chevaux a la convenance au quinze aouts proche pour aller travailler au grand chemin pres de Logis neuf ou est latellier des habitants de cette communauté lesquel y demeureront dix jours suivant ce quil on commandé... ».

Réquisitions qui suscitent les protestations des habitants : « avoir cherché dans ce lieu sy ont pouvoit trouvé des personnes pour aller travailler aux Grand chemin a la solde porté par les ordonnances qu'attendu que la majeure partie des habitants commencent à partir aujourd'hui den dhivers endroits de ce lieu pour aller moissonner il est comme impossible qu'on puisse aller travailler au Grand Chemin exepte qu'on ne veulie entierement les mètre hors d'état dy travailler après le quinze aout prochain ».

À partir de Crest, la route rejoint Romans et gagne Grenoble par la rive droite de l'Isère.



Vue de Grenoble prise du Quai de la Graille, Jean Achard, 1837
(Musée de Grenoble)

Grenoble à cette époque, était encore en grande partie contenue à l'intérieur de ses remparts. À son arrivée, Joseph s'est présenté à la Porte de France, a poursuivi rive droite avant de s'engager sur le pont de pierre visible sur le tableau de Jean Achard du début du XIX^e siècle (voir ci-dessus) et marqué par un rond rouge en haut à gauche sur le plan de Grenoble daté de 1810.

Il lui reste alors à rejoindre le Prytanée (point rouge en bas, à droite, dans le plan ci-dessous). La place Grenette est bien visible au centre du plan.



AD de l'Isère, cadastre 1801

Le Prytanée de Grenoble et l'abbé Gattel

Pendant la Révolution, le comité d'Instruction publique conçoit les « écoles centrales » qui font partie du plan pour l'instruction publique présenté par Condorcet en janvier 1792. Ces « écoles centrales » créées en 1795 sont des établissements publics qui remplacent les collèges des facultés des arts des anciennes universités. Il s'agit de « *remplacer les collèges d'Ancien Régime par des établissements qui donneraient un enseignement scientifique dont la physique expérimentale et la chimie, inscrit dans les programmes et assuré par des professeurs ayant un statut officiel* ».

Deux ans après, en 1797, 68 « écoles centrales » sont en activité dont celle de Grenoble qui a remplacé l'ancien collège des Jésuites et dont les locaux abritent aujourd'hui le lycée Stendhal. C'est cet établissement qui va accueillir Joseph et que son fils appelle le Prytanée de Grenoble.

Un tableau d'Alexandre Debelle daté de 1889, et consacré à la « journée des Tuiles » du 7 juin 1788, montre la façade de l'établissement quelques années après l'arrivée de Joseph.

La « journée des Tuiles » est le nom donné à une émeute, prélude à la Révolution française, au cours de laquelle les insurgés affrontent les troupes à coups de tuiles. Notons qu'Alexandre Debelle est également l'auteur, un demi siècle plus tôt, d'une superbe lithographie de Marsanne.

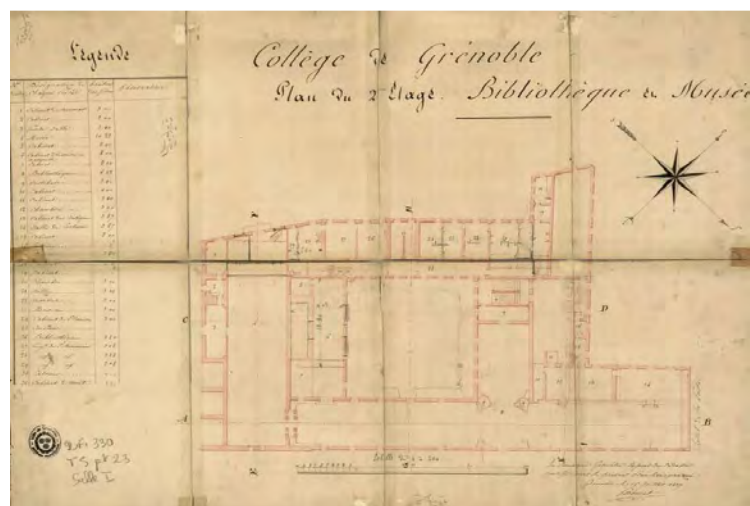
Au cours des trois années passées dans cette école, Joseph a côtoyé Henry Beyle, ou Stendhal, de son nom de plume. Le grand-père de ce dernier, Henri Gagnon, médecin et homme des Lumières, est l'un des fondateurs de la bibliothèque publique mise en place dans les locaux du collège en 1772. Il lui adjoint ensuite un cabinet d'histoire naturelle (voir le plan ci-contre).

On ne peut qu'être frappé par la similitude des parcours de Joseph Ducros et Stendhal dans l'enfance et l'adolescence. Stendhal naît le 23 janvier 1783, un peu plus d'un mois avant Joseph. C'est auprès de son grand-père qu'il trouve refuge pour fuir l'atmosphère étouffante de la maison paternelle et qu'il s'initie à la littérature.

Il rentre à l'école centrale de Grenoble en 1796, l'année de son ouverture, un an avant Joseph et c'est, comme pour ce dernier, sa réussite en mathématiques qui lui permet de fuir Grenoble pour Paris (« *ce sont les mathématiques qui me sortiront de Grenoble* » dira-t-il) dans la perspective de passer le concours d'entrée à l'École Polytechnique. Comment ne pas évoquer également l'enfance de Julien Sorel



Journée des Tuiles



Bibliothèque de l'École Centrale de Grenoble

héros du roman « le Rouge et le Noir » : fils d'un charpentier dans une petite ville de Franche-Comté, méprisé par son père en particulier pour son goût pour la lecture, il se réfugie auprès du curé Chelan qui lui apprend le latin.

Pendant trois ans, dans cette ambiance si nouvelle pour lui, Joseph Ducros « se jette dans l'étude avec ardeur » et comme son célèbre condisciple, sa réussite en mathématiques lui ouvrira l'accès à la capitale.

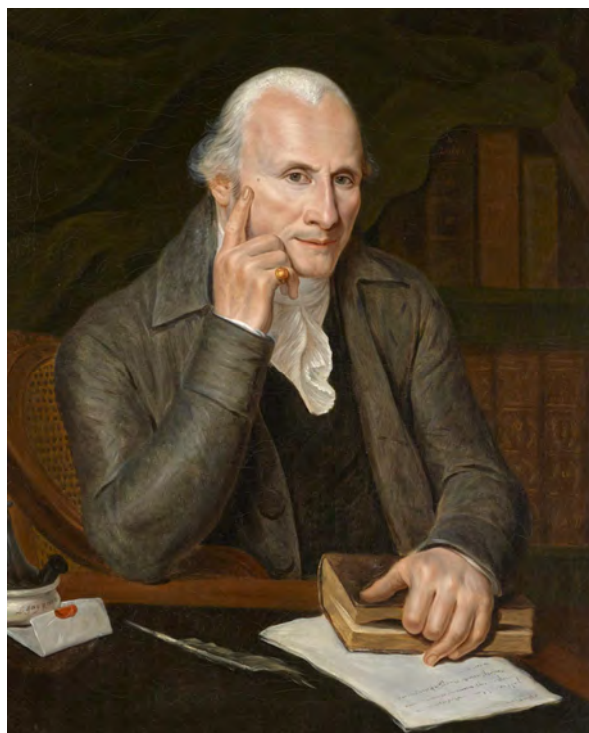
Si Joseph n'a pu compter les heures sur le superbe cadran solaire qui ornera dans quelques années l'obélisque de la fontaine de Marsanne, il aura sans aucun doute admiré l'extraordinaire horloge solaire à réflexion, peinte dans l'un des escaliers de l'école centrale, qui utilise les rayons du soleil réfléchis par deux miroirs.



Horloge solaire

La vie est rude pour les pensionnaires. Levés dès 5 h 30 du matin, les élèves, après la toilette, (l'hiver il faut casser la glace dans les pots à eau), se rendent au réfectoire pour avaler une tasse de chicorée. À 7 heures, les cours commencent, jusqu'à 11 h, coupés par deux récréations d'un quart d'heure. Le frugal repas expédié, les cours reprennent à 13 heures pour finir à 17 heures. L'étude dure jusqu'à 19 heures, heure à laquelle est servi le repas du soir. Il y a un temps libre de 20 heures à 21 heures, après quoi les élèves gagnent le dortoir. Trois jours de congé seulement sont prévus à Noël.

Peu après son arrivée à Grenoble, Joseph fait une seconde rencontre décisive, celle de l'abbé Gattel. Né en 1743 à Lyon, Claude-Marie Gattel y enseigne la philosophie avant d'être nommé à Grenoble comme professeur de philosophie et de mathématiques puis d'être reçu avocat au Parlement de la ville. Le Directoire le nomme ensuite à l'école centrale, non comme directeur, ce qu'indique le récit, mais comme « simple » professeur de grammaire.



Portrait de L'abbé Claude-Marie Gattel (1743-1812)
Louis Joseph Jay, vers 1797-1798

Stendhal, qui a été son élève, en dresse ce portrait quelque peu perfide : « *Le seul homme parfaitement à sa place dans cette institution était Monsieur l'Abbé Gattel, abbé coquet, propre, toujours dans la société des femmes... mais fort sérieux en faisant son cours... il avait un fort bon dictionnaire où il avait osé noter la prononciation et dont je me suis toujours servi...* ». On peut y ajouter que l'accueil qu'il a réservé à notre jeune Marsannais témoigne d'incontestables qualités de cœur. Ce n'est qu'après le départ de Joseph, en 1804, qu'il accède au poste de proviseur du lycée de Grenoble. Les écoles centrales ont, en effet, été supprimées entre temps

par le régime bonapartiste qui trouvait que l'éducation morale et religieuse y était insuffisante et qu'on accordait une liberté excessive aux élèves, pour être remplacées par des lycées. Curieusement, c'est ce même Chaptal, devant lequel Laurent-Victor Veyrenc conduit Joseph en 1801, qui est à l'origine de cette suppression ! L'abbé Gattel prend sa retraite en 1810, deux ans avant son décès.

De Grenoble à Paris

Il est probable que Joseph ait quitté Grenoble avant la date indiquée dans le récit, car la rentrée à l'école Polytechnique avait lieu début novembre. Pour atteindre Lyon, il a sans doute emprunté la grande « route de Lion », ainsi orthographiée sur la carte de Cassini, qui passait par Moirans puis se prolongeait au nord pour atteindre Bourgoin. Après avoir traversé le faubourg de la Guillotière, il s'est présenté à l'entrée du « Grand Pont sur le Rhône » où son passeport est vérifié.

Ce pont est représenté sur le dessin ci-contre de Victor Jean Nicolle. Au fond, on distingue l'hôpital de la Charité, l'un des deux hôpitaux de Lyon à cette époque. Peut-être Joseph y a-t-il été transporté après son début d'asphyxie à l'oxyde de carbone.



Vue de la Charité et du Pont de la Guillotière
dessin de Victor-Jean Nicolle (1754/1826), BNF

La route de Lyon à Paris passait par la Bourgogne et prenait cinq jours en diligence à la fin du XVIII^e siècle avec une moyenne de 94 km par jour, mais c'est très certainement pour l'essentiel à pied que Joseph a gagné la capitale.

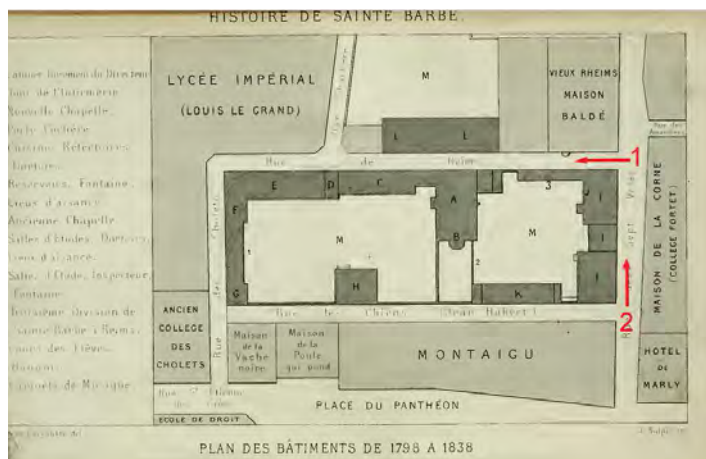
Le collège Sainte-Barbe

Ce très ancien collège privé, fondé en 1460, dans lequel Joseph entre pour une année comme répétiteur en 1800 et suit les cours de mathématiques spéciales, se situe à côté du Panthéon dans le quartier de la Montagne Sainte-Genève.

L'histoire du collège, écrite en 1960 par Jules Quichenat, réserve une place de choix à notre jeune Marsannais ; dans une citation du « Magasin encyclopédique », on peut lire en effet : « *L'écolier à qui le premier prix de mathématiques (au concours général) a été adjugé se nomme Ducros, jeune berger du département de la Drôme, qui au pied d'un chêne et au milieu de ses brebis, privé de tout maître, il y a trois ans, étudiait et dévorait les livres sans autre secours que ceux d'une forte passion pour les sciences. L'examen qu'il a soutenu à l'École centrale (de Grenoble) sur les mathématiques et sur la physique a été une espèce de prodige, bien honorable pour la maison à laquelle il doit ses étonnants progrès. Un particulier a demandé à voir le jeune Ducros, et lui a assuré une pension de 1200 livres* ». On ne sait si Joseph a touché cette pension avant son départ pour Paris, mais ce brillant succès lui a permis en tous les cas de sortir de la précarité.

On dispose d'un plan du collège et de son annexe tel qu'il se présentait en 1800, alors qu'il est encore entouré d'établissements aux noms des plus pittoresques : la « maison de la vache noire », la « maison de la poule qui pond » et la « maison de la corne ».

À partir de 1850, Marville photographie les anciens quartiers de Paris promis à la démolition sous le Second Empire. C'est ainsi que l'on dispose de clichés des rues qui bordaient le collège Sainte-Barbe, pris vers 1865 ; si on excepte les réverbères, on peut ainsi les voir aujourd'hui telles que Joseph les a connues. La direction des deux prises de vue figure sur le plan.



1. Rue de Reims (disparue aujourd'hui)
à g., le bâtiment principal du collège (Carnavalet)



2. Rue des Sept voies
à gauche, au premier-plan, le Collège
à droite, maison à l'enseigne de la Corne
figurant sur le plan (Carnavalet)

Après avoir été en grande partie reconstruit en 1888, le collège Sainte-Barbe ne disparaît qu'en 1999. Ses bâtiments abritent aujourd'hui une partie de la bibliothèque universitaire.

Julien-Victor Veyrenc

Troisième personnage important dans les premières années de la vie de Joseph, Julien-Victor Veyrenc qui lui a ouvert les portes du collège Sainte-Barbe après son aventure malheureuse sur la route de Paris.

On ne reviendra pas ici sur sa biographie, elle est détaillée dans le livre « Marsanne au XIX^e siècle en route vers la modernité », sinon pour souligner l'intérêt dont il a fait preuve durant ses mandats de maire entre 1821 à 1837 pour l'éducation des jeunes Marsannais.

C'est lui qui est à l'origine de l'introduction de la méthode de l'enseignement mutuel dans l'école du Vieux village, et qui décide de la doter d'un équipement pédagogique permettant d'y enseigner les sciences et la pratique du dessin, matières qui ne faisaient pas partie à cette époque des programmes des

écoles communales. C'est lui, enfin, qui en rédige le règlement permettant, en particulier, aux enfants d'indigents de bénéficier d'une éducation de qualité. C'est donc tout naturellement qu'il aide Joseph lors de son arrivée trop tardive à Paris.

Était-il déjà propriétaire, au tout début du siècle, de cette « *petite maison située rue Basse-du-Rempart* » où le fils de Joseph l'a connu 30 ans après ? C'est tout à fait possible car, à cette époque, il avait déjà rencontré un certain succès. Ouverte au XVII^e siècle après la démolition de l'enceinte de Louis XIII, à l'emplacement des fossés qui la bordaient à l'extérieur, la rue Basse-du-Rempart longeait alors les boulevards des Capucines et de la Madeleine. Ainsi les maisons construites le long de la rue avaient leur premier étage au niveau du boulevard.



Julien Victor Veyrenc (1756-1837)
J.-B. Mauzaisse

Sur la gravure ci-dessous de 1786, on distingue à gauche, de l'autre côté de l'avenue, les maisons bordant la rue Basse du Rempart ; les moulins de Montmartre sont visibles en arrière-plan à droite.



Rue Basse du Rempart et du nord-ouest de Paris
Gravure de Moreau le Jeune, 1786, Musée Carnavalet

On sait que Julien-Victor Veyrenc était propriétaire de la maison au n° 26, au bord du boulevard des Capucines. C'est l'adresse mentionnée sur la fiche remplaçant son acte de décès dans les registres d'état civil disparus dans les incendies de la Commune.

Cette maison, située en bordure du boulevard des Capucines, a été démolie lors de la percée de l'avenue de l'Opéra. Un plan de la fin du XVIII^e en donne le plan détaillé. On peut y distinguer les escaliers qui reliaient alors la rue au boulevard.

Julien-Victor Veyrenc meurt à Paris le 5 mai 1837. Il est inhumé au cimetière Montmartre « près de Monsieur de Rivarol ». S'agit-il d'Antoine de Rivarol, célèbre journaliste royaliste, qui a émigré pendant la Révolution ? Il est décédé en 1801 à Berlin, mais sa dépouille a peut-être été ramenée à Paris sous la Restauration. En juin, la sépulture de Julien-Victor Veyrenc est transférée dans un autre quartier du cimetière, à proximité cette fois de « la baronne de la Bergerie », (Cécile Haudry de Bleneau, épouse de Jean-Baptiste Rougier, baron de la Bergerie, savant agronome et homme politique, décédée le 15 septembre 1835). Il ne figure plus dans le registre du cimetière de 1865.



Maison Rue Basse du Rempart

L'entrée à l'École Polytechnique

Après avoir passé une année au collège Sainte-Barbe, suite au refus de l'École Polytechnique de l'accueillir en novembre 1800 pour cause de retard, Joseph Ducros est enfin admis le 16 Brumaire An 10, c'est-à-dire le 7 novembre 1801, pour le service des Mines.

Sur la fiche d'admission ci-contre, figurent ses adresses successives : si le « collège des Sciences et des arts rue de Reims » est le collège Sainte-Barbe, il n'a pas été possible de localiser le « passage de Virginie ». Quant à la rue de Bussy (ou Buci), c'est aujourd'hui une rue piétonne dans le quartier de Saint-Germain des Prés ; les immeubles qui la bordaient alors sont toujours en place.

N° D'IMMATRICULATION: 1070	Né le 27 Février 1783	
	à Marianne département de la Saône	
EXAMEN à Paris	Fils de M. Ducros, à Paris, au Collège des Sciences et des Arts, rue de Reims, passage de Virginie	
N° D'ADMISSION:	Signalément : Cheveux et sourcils bruns front bas nez moyen	
DATE L'ENREGISTREMENT: 16 Brumaire an 10	yeux gris bouche petite menton rond visage ovale taille d'un mètre 67 centim.	
Signature de l'Élève:	Marques apparentes : Admis à l'école pour le service des Mines, Admis à Paris	
BOURSES ET DÉGRÈVEMENTS. Trousseau et première mise d'équipement.	Services militaires : pour le service de l'Artillerie (Service de l'Artillerie an 11)	
	Domicile des parents : Son Père, Cultivateur, à Marianne (Saône)	
Grades obtenus :		
Passé à la 1 ^{re} division en , le d'une liste de Élèves.		
Déclaré admissible dans les services publics en , le d'une liste de Élèves.		
Admis dans le service d en le d'une liste de Élèves.		
Admis dans l'Artillerie en conséquence de la déclaration du 6 Brumaire an 10.		

Bibliothèque Centrale de l'École Polytechnique

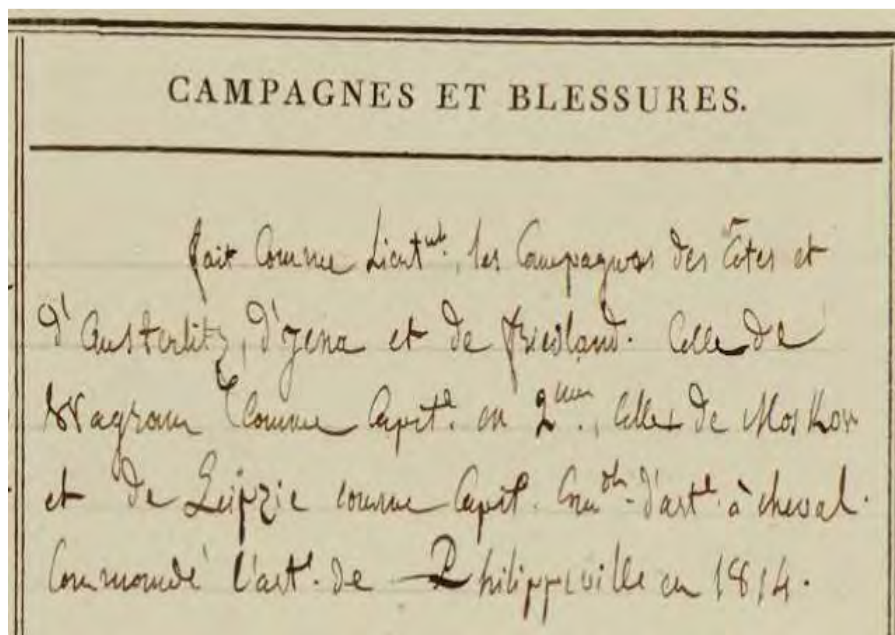
Même si le récit ne l'évoque pas, il serait étonnant que Joseph n'ait pas rencontré Charles Laurent de Montluisant, futur maire de Marsanne, plus jeune de quelques mois et entré à Polytechnique deux ans avant lui.

Et après ?

Ayant passé cette première année à combler ses lacunes et compléter ses connaissances techniques, il est enfin admis en 1802 à concourir pour le service de l'Artillerie. C'est à l'école de Metz qu'il termine ses études et sort ingénieur diplômé le 29 octobre 1803 (6 Brumaire An 12).

Immédiatement enrôlé comme lieutenant en second au 1^{er} Régiment d'artillerie à pied, Joseph rejoint le camp de Boulogne où s'échafaude le grand plan d'invasion de l'Angleterre. Le projet tourne court, et c'est l'épopée de la Grande Armée qui commence. Le jeune officier sera partout, Austerlitz, Iéna, et Friedland en 1807 où il vient d'être promu premier Lieutenant à la 4^e Cie d'ouvriers d'artillerie. Et puis, Wagram, en 1809, où il rejoint l'état-major général de l'artillerie de l'Armée comme capitaine en second.

De 1810 à 1811, il quitte momentanément le champ de bataille pour assurer, en Italie, la sous-direction des Forges de l'artillerie de la 27^e division militaire de Turin. Mais les événements se précipitent. Fin 1811, il est promu capitaine, commandant la 1^{re} Cie du 3^e Régiment d'artillerie à cheval qui a été rappelé d'Espagne pour participer à la campagne de Russie qui s'achève en un terrible fiasco à l'hiver 1812. Il en réchappe et prend encore part à la bataille de Leipzig avec son régiment en 1813. Chant du cygne, il commande l'artillerie de la place de Philippeville, en Belgique, en 1814.



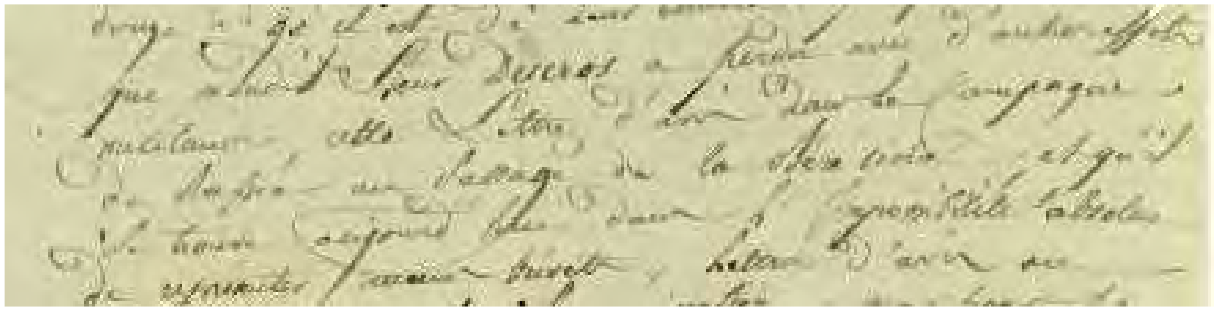
Extrait du dossier de la Légion d'Honneur de Joseph Ducros

Et puis Waterloo, 1815, fin de partie pour l'Empereur. Louis XVIII restaure la royauté. En 1817, Joseph prête serment au nouveau souverain, ce qui lui permet de conserver son poste de sous-directeur de la Fonderie royale d'armes de Strasbourg, avec Jean Georges Amédée Maritz, comme directeur.

Mais pour justifier ses titres civils ou militaires, il faut fournir un dossier complet que l'officier ingénieur n'a plus, en particulier, l'avis de sa décoration de Chevalier de la Légion d'honneur conférée en août 1812. Pendant la retraite désordonnée aux portes de l'hiver, on sait la tragédie du passage de la Bérésina à peine gelée où périront tant d'hommes, simples soldats ou officiers. Joseph Ducros survit à ce terrible moment, mais il y a perdu ses effets personnels et tous ses papiers.

D'où le recours au témoignage de frères d'arme. Deux capitaines d'artillerie, Pierre Ferdinand Michel de Ruffier et Théodore Léonard Jacquin, attestent de sa bonne foi, tant pour la décoration que pour la perte de ses effets. Ce sont aussi ses adjoints à la fonderie.

Ayant ainsi recouvré les preuves de son identité et de ses états de service, le jeune Légionnaire peut poursuivre sans équivoque sa carrière professionnelle.



Extrait du dossier de la Légion d'Honneur de Joseph Ducros

(Transcription de la lettre accompagnant la requête de Joseph Ducros pour reconstituer son dossier perdu)

7 juillet 1817

Acte de notoriété

N° 3285

*Par-devant M. Félix Gaspard Lex et son collègue notaire à la résidence de Strasbourg, soussignés
Furent présents MM. Pierre Ferdinand Michel de Ruffier capitaine d'artillerie, adjoint à la fonderie
royale de Strasbourg, et Théodore Léonard Jacquin capitaine d'artillerie aussi adjoint à ladite fonderie,
tous deux domiciliés en cette ville.*

*Lesquels ont dit et déclaré parfaitement connaître M. Ducros Joseph, chef de bataillon d'artillerie, sous-
directeur de la fonderie royale dudit Strasbourg, qu'ils savent positivement qu'il a été nommé Chevalier
de la Légion d'Honneur le neuf août mil huit cent douze sous le n° d'ordre 31392, ainsi qu'il résulte de la
lettre d'avis à lui adressée par le major général de la grande armée datée de Witepsk dudit neuf août
1812, qu'il est de leur entière et parfaite connaissance que mondit Sieur Ducros a perdu avec d'autres
effets militaires cette lettre d'avis dans la Campagne de Russie au passage de la Bérésina ; et qu'il se
trouve aujourd'hui dans l'impossibilité absolue de représenter aucuns brevets, lettre d'avis ou certificat
constatant sa nomination ; que pour se conformer à l'article 44 de l'ordonnance du Roi du vingt-six mars
mil huit cent seize, il a requis les comparant de faire dresser acte de la présente déclaration, pour servir
ce que de raison à eux, octroyée par nous notaire.*

Fait et passé à Strasbourg en l'étude de M^e Lex le sept juillet mil huit cent dix sept.

C'est d'ailleurs grâce à ce dossier reconstitué que nous connaissons les états de service de Joseph, les principaux événements de sa vie, et que nous pouvons le suivre dans son parcours étonnant.

En 1820, le nouveau régime reconnaît ses mérites et il reçoit la croix de Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Joseph Ducros terminera sa carrière avec le grade de lieutenant-colonel d'artillerie.

Pourtant, plongé dans l'action et les chevauchées intenses de la Grande Armée dès sa sortie de l'École de Metz, Joseph n'a eu que peu de répit pour fonder une famille. Il profite sans doute des deux années passées aux Forges de Turin pour s'intégrer un peu à la vie locale et devient ainsi membre de l'Académie des sciences de la ville.

Surtout, il rencontre Anne Mathilde de Müller, fille du baron Henri de Müller et d'Elisabeth Wehrli von Wellhausen, originaires du canton suisse de Thurgovie. Et il l'épouse dans le courant de l'année 1811, sans doute à Turin, puisqu'un fils, Joseph, y naît le 8 juin 1812.

Mais dans quelles circonstances tous ces événements se sont-ils produits ? C'est, hélas, le mystère sur cette page de leur existence. On ne sait pas non plus à quel moment ils quittent la Fonderie de Strasbourg, et pour quel motif ils vont s'installer à Rennes où Joseph décédera le 2 novembre 1833, âgé de 50 ans seulement. Anne Mathilde disparaît à son tour avant le 10 juin 1847, date du mariage de leur fils, mais on ignore le lieu de sa sépulture.

Joseph Ducros junior sera à la fois ingénieur des Ponts-et-Chaussées, très impliqué dans la construction de voies de chemin de fer ici et là en Europe, et homme politique. Préfet du Rhône entre 1873 et 1876, il se distinguera par sa volonté forcenée d'imposer un " ordre moral " inflexible aux pauvres Lyonnais qui auront bien du mal à se débarrasser de lui.

Quant à son fils, Joseph Jules Ducros, dernier polytechnicien de la famille, sa carrière d'ingénieur artillier le mêlera comme témoin au procès Dreyfus. Épreuve dont il se tirera avec franchise et honneur. Après plusieurs séjours en Indochine, il trouve une mort accidentelle à Saïgon en 1901.

Avec Joseph Jules disparaît la descendance directe de l'ancêtre marsannais qui aura donné à son pays deux générations d'excellents ingénieurs. Destins mouvementés qui ont accompagné de leur talent l'évolution des techniques civiles ou militaires au long du XIX^e siècle.

Jean-Raymond Delahaye / Françoise Niederhauser

Sources : <https://we.tl/t-cKIhayL87G>

État-civil et cadastre, Arch. Mun. de Marsanne

Dossier de Légion d'honneur de Joseph Ducros père
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/125009>

site Geneanet des Amis du Vieux Marsanne : chercher Ducros Joseph
https://gw.geneanet.org/avm26740_w?lp=0

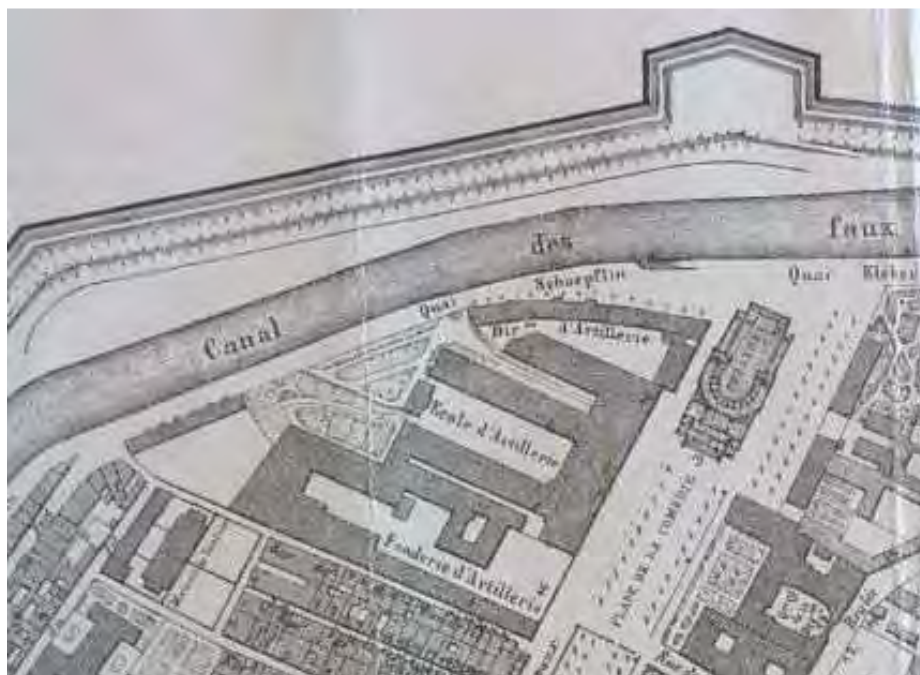
Musée de la Révolution française
Debelle, Alexandre, " Journée des tuiles "
<https://musees.isere.fr/musee/domaine-de-vizille-musee-de-la-revolution-francaise>

Horloge solaire, Lycée Stendhal de Grenoble
<https://www.isere-tourisme.com/patrimoine-culturel/horloge-solaire>
École centrale de Grenoble, plan Bibliothèque
<https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Musee-bibliotheque-de-Grenoble.html>

Collège Sainte-Barbe
Jules Quicherat, Histoire de Sainte-Barbe, Paris, Hachette, 1860-1864, vol. 3, p. 25, plan
<https://journals.openedition.org/lha/418?lang=en#tocto2n1>
Photos de la collection Marville, Musée Carnavalet
<https://www.parismuseecollections.paris.fr/>

Famille Maritz, fondeurs
<https://museemilitairelyon.com/2023/01/19/les-maritz-et-lartillerie-au-xviii-siecle/>
https://biblio.unibe.ch/digibern/burgdorfer_jahrbuch/burgdorfer_jahrbuch_1955.pdf
Témoins de confiance pour le dossier de Joseph en 1817
<https://www.geneanet.org/registres/view/742137> de Ruffier
https://www.geneanet.org/registres/view/580615?individu_filter=310893 Jacquin

LA FONDERIE DE CANONS DE STRASBOURG



Fonderie et École d'Artillerie, 1852, AM de Strasbourg

La fonderie de canons, brillamment gérée par la famille Maritz pendant plus d'un siècle, fermera ses portes en 1864, comme celles de Toulouse (1865) et de Metz (1867), lors de la création à Bourges de la "Fonderie impériale de canons", plus moderne, en 1866.



Tour de dépôt d'artillerie (1200-1250) englobée dans l'Arsenal municipal (XVI^e siècle)
puis dans la **Fonderie Royale de canons** (1703) - 18, Quai Schoepflin, Strasbourg

Pierre Drouguet un Marsannais du XVII^e siècle



Ces extraits du cadastre de 1679 concernent un certain Pierre Drouguet qui possédait alors une maison dans le Vieux village située « proche St-Claude », et une autre avec cour et étable dans « le bourg », c'est-à-dire dans la Côte (actuelle rue du comte de Poitiers). À cette époque, il habitait la maison du Vieux village désignée ici comme étant « sa » maison. Les notes en marge précisent qu'elles ont été vendues respectivement en 1774 et 1778, et donnent les noms des nouveaux propriétaires.

La maison du Vieux village faisait face à la chapelle Saint-Claude disparue aujourd'hui. Chapelle à demi consacrée, elle a servi également de maison Commune jusqu'en 1712. On sait, d'après une délibération communautaire de 1672, que la façade sud de la maison de Pierre Drouguet portait une « montre solaire ». S'il n'en reste aujourd'hui que quelques pans de mur (photo ci-dessous à droite), une photos du début du XX^e siècle la montre telle qu'elle était au XVII^e siècle (photo ci-dessous à gauche).



On reconnaît sur les deux photos le cul de four qui dépasse du mur ouest au premier étage ainsi que l'ouverture caractéristique d'une échoppe. Pierre Drouguet était, en effet, « marchand drapier » comme son père, également prénommé Pierre.

L'édit de Nantes, promulgué en avril 1598, marque l'arrêt des guerres de Religion qui ont enflammé le pays depuis le milieu du XVI^e siècle. Une période apaisée s'ouvre alors pour la communauté et, dès le début du XVII^e siècle, de nombreux Marsannais, en majorité des drapiers, abandonnent la protection de l'enceinte médiévale pour construire dans la Côte. C'est le cas de la maison du cadastre de 1679 située « au bourg » ; largement remaniée depuis le XVII^e siècle, elle est photographiée ci-dessous en 2022.



Des zones d'ombre subsistent quant aux dates de naissance et de décès de nombre de membres de la famille. On sait cependant que Pierre Drouguet « père » se marie en 1643 avec Marguerite Girard ; il aura avec elle au moins sept enfants dont Pierre « fils », né vers 1645.

Pierre Drouguet père est impliqué en 1664 dans un fait divers qui mérite d'être conté.

Cette année-là, la peste est à Aix et à Toulon. Comme on la soupçonne d'avoir atteint Uzès, on décide de prendre des mesures : « ... *il faudrait fermer la brèche qui est tombée de dessous la grosse tour au devant de la garenne (c'est la grande tour au nord du rempart, en partie ruinée aujourd'hui), il serait nécessaire aussi de faire une garde à la grande porte par les consuls et hommes bourgeois (...) il faut aussi mettre des barrières aux avenues...* ». Des gardes sont organisées à la porte Lachard et en bas de la Côte pour vérifier les billets de santé qui sont exigés pour pénétrer dans le village.

Un incident alarmant, à la porte Lachard, conduit quelques notables à s'assembler en urgence, le 7 novembre, dans la maison du seigneur, en présence de Monsieur Dufes capitaine châtelain. Il y a là noble Jean de Tournier, sieur Louis Escoffier Bayot, Jean Pierre Peysson et sieur Jean Eymar Bonnard. Se joignent également le premier consul Anthoine Maltres, hôte du cabaret du Cheval Blanc, qui est « *commis de santé* » au « *bout du bourg* » (en bas de la Côte, ainsi que Jean Mazade qui est de garde à la grande porte.

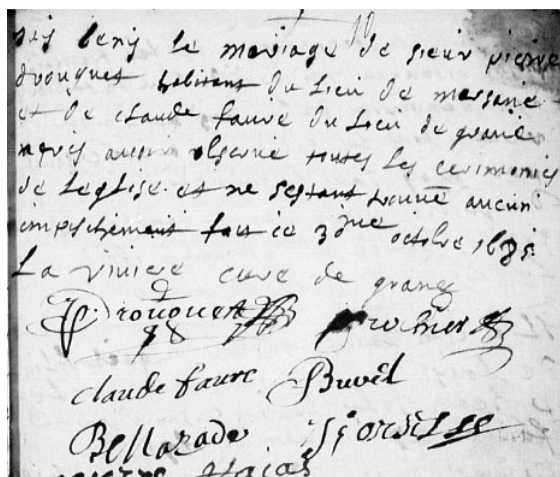
C'est Jean Mazade qui expose les faits : « ... *aujourd'hui environ vers midi, une femme habitant au mandement de Grâne s'est présentée à la porte dudit lieu de Marsanne à laquelle ayant demandé si elle portait un billet (de santé) elle a répondu que non, sur quoi ledit Mazade lui avait refusé la porte et à l'instant exact survient Pierre Drouguet habitant de Marsanne lequel a (saisi) à la dite femme un certain panier avec un linge, une bouteille de beurre et de la laine filée et même qu'il lui a parlé quelque temps... ».*

L'imprudence de Pierre Drouguet alors que la ville de Grâne est fermée à cause du « *mal contagieux* » réclame des décisions rapides. On lui demande donc « *de ne sortir ni laisser sortir de sa*

maison aucun de ses domestiques lequel tiendra sa dite maison fermée (...) et une délégation se rendra à la maison dudit Drouguet afin qu'il ne puisse prétendre d'ignorance ».

L'affaire n'aura pas de conséquences fâcheuses ; l'épidémie ne touchera pas Marsanne et s'éteindra rapidement.

Pierre, fils, se marie une première fois en 1673 avec Désirée Herment native de Chabeuil où son père Jean est marchand (son grand-père était tailleur). Jean Herment dote sa fille de 900 livres, ce qui témoigne d'une belle aisance. Le couple aura un fils et deux filles. Désirée meurt en 1684 et Pierre se remarie l'année suivante avec Claudine Faure, de Grâne. De ce second lit, il aura deux fils, Jacques, Pierre (encore un !) et trois filles.

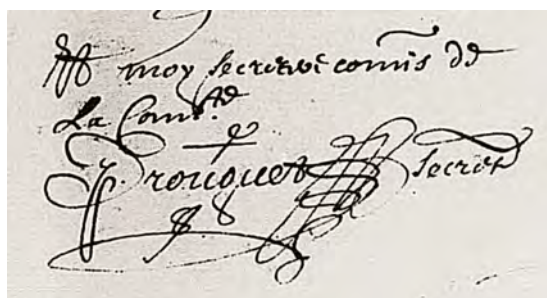


Acte de mariage de Pierre Drouguet
Drouguet habitant du lieu de Marsanne
et de Claude Faure du lieu de Grâne
par lequel ont été observées toutes les cérémonies
de l'Église et ne restant aucune
empêchement fait ce 3^{me} octobre 1685
La vicairie curé de Grâne
P. Drouguet
Claude Faure Bruet
Bellarade. Si ordonné

Mariage Pierre Drouguet et Claude Faure, 1685

Pierre Drouguet, père, est vivant lors du premier mariage de son fils en 1673, alors qu'à cette date sa mère Marguerite est décédée. Dans le contrat de mariage établi à cette occasion, il donne aux époux ses « meubles et immeubles » sous réserve que son fils lui verse « une pension viagère de la quantité de six cestiers de blé et froment mesure de Marsanne dix charges de vin même mesure et la somme de vingt quatre livres payables quartier par quartier et par avance (...) et en outre une chambre dans la maison au dit Marsanne pour son habitation et des meubles pour son service ». Le « Pierre Drouguet » cité dans le cadastre de 1679 est donc le fils, et son père, s'il est encore vivant, habite alors chez lui.

Pierre Drouguet, fils, encore très jeune, mais disposant d'une solide instruction, s'investit dans la gestion de la Communauté puisque, dès 1668, âgé d'une vingtaine d'années, il en est le secrétaire, en charge de la retranscription des délibérations (voir sa signature ci-dessous), fonction qu'il occupera plusieurs années. Il est également recteur des pauvres à partir de 1674, chargé en particulier de gérer l'impôt du vingt quatrième (la part des récoltes destinée à être distribuée aux indigents de la Communauté). En 1675, il fait partie de ceux qui traitent avec le sieur Delouille de Châteauneuf de Mazenc pour le service de précepteur d'école.



Moy secrétaire commis de
La Com.
P. Drouguet Secrétaire

Pierre Drouguet ne manquait pas d'ambition puisqu'en 1691 il postule pour l'office de secrétaire-greffier de la Communauté. Un édit du Roi de mars 1690 propose de rétablir ces offices dans toutes les villes et communautés de la province du Dauphiné. Ils avaient été créés par un premier édit de 1634, dont application était restée très incomplète. Il s'agit d'une charge qui donne droit à un certain nombre de privilèges et à des gages dont le montant dépend de l'importance de la communauté concernée : « ...500 livres pour celui de Grenoble, 300 à ceux des autres bonnes villes, 100 livres à ceux des bourgs et 50 à ceux des autres communautés , à prendre sur les deniers publics s'il y en a ou par imposition... ».

Sa nomination est subordonnée à une enquête où sont cités deux témoins de moralité et à l'établissement d'un dossier où figurent le testament de sa mère Marguerite Girard et le contrat de son mariage avec sa première épouse. Pierre n'exercera cette charge que deux ans, car ce parcours prometteur s'interrompt brutalement à sa mort le 31 janvier 1695, quelques mois après Hélène, la plus jeune de ses filles.

Dans son testament rédigé quelques jours plus tôt, il demande que trente messes soient célébrées pour le salut de son âme par les révérends pères Capucins de Montélimar, que l'on verse trois livres à la compagnie des Pénitents de Marsanne pour accompagner son enterrement au cimetière de Notre-Dame de Fresneau (cimetière situé à la place du Champ de Mars), et que l'on donne du grain à convertir en pain pour les pauvres. Curieusement, il ne lègue que trente livres à ses enfants du premier lit, mais soixante livres à chacun de ses deux fils et cent livres à chacune des deux filles encore vivantes du second. Il est vrai que ces derniers sont encore très jeunes.

Jean-Raymond Delahaye

Sources :

Archives Municipales de Marsanne
Archives Départementales, Grâne, BMS 1685-1691, p. 113

La mairie que nous aurions pu connaître...

En 1790, Marsanne devient chef-lieu de canton du district de Montélimar, comprenant Cléon, Charols, Salette, Eyzahut, Manas, Pont-de-Barret, Rochebaudin, Saint-Gervais et les Turrettes. En 1800 (An VIII), une réorganisation administrative enlève Eyzahut, Salette et Rochebaudin pour lui ajouter Bonlieu, La Bâtie-Rolland, Condillac, Lachamp, Sauzet, Saint-Marcel et Savasse.

Ce statut impose d'héberger de nouveaux services administratifs et, en particulier, ceux de la justice de Paix. Il faut donc trouver un bâtiment beaucoup plus vaste que la maison commune située depuis 1712 dans le Vieux village (actuelle poterie du Point du Jour). On le trouve dans la « Côte ». C'est la maison ornée d'arcades de briques construite au début XVII^e siècle alors que l'édit de Nantes avait assuré la paix et permis au village de sortir de ses remparts, et à certains de ses habitants de s'établir le long de cette rue. Ce bâtiment, qui a appartenu à la famille Reynier, a été considérablement agrandi dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il permet d'accueillir au premier étage (rez-de-chaussée côté rue) le bureau de bienfaisance et la cure, le corps de garde devenu par la suite la prison, la justice de paix et, au sous-sol (rez-de-chaussée côté couchant), la mairie. Une classe de filles était également prévue.

Comme le constate une délibération du conseil municipal de 1858, cette maison commune est « *trop petite, très humide et manquant des locaux nécessaires [...] la salle de justice de paix est insuffisante pour les besoins du service* ». Dès le milieu du XIX^e siècle, la construction d'une nouvelle mairie s'impose.



Sur ce plan de la main de Charles Laurent de Montluisant daté de 1857, la couleur grise indique les bâtiments en place et les couleurs rouge et jaune, les constructions et les nouvelles rues ou boulevards en projet.

L'église Notre-Dame de Fresneau, située alors à la place du parvis du château actuel vient d'être démolie et la nouvelle église est construite. L'ancien hôpital, devenu maison privée avec cours et jardin, est toujours en place ; elle appartient à la famille Jarrias et le torrent de Fresneau coule toujours en surface. À l'est, le cimetière a été fermé depuis une cinquantaine d'années et laisse un grand espace libre, le Champ de Mars. Le boulevard conduisant vers Montélimar est en projet et n'a pas encore trouvé sa forme définitive, de même que l'école de garçons (en rouge à gauche du plan). Le long de l'actuelle avenue Albin Davin, quelques parcelles de l'ancien Clos du colombier appartenant à la famille de Montluisant ont déjà été loties.

On note qu'un emplacement est réservé pour la nouvelle mairie à l'angle du boulevard et de l'avenue Albin Davin.

Une photo (la position du photographe est indiquée par un point rouge sur le plan précédent) prise avant 1864, date de la démolition de la « maison Jarrias » dont on voit un angle au premier plan à droite, est un témoignage précieux de l'état de cette partie du « Bourg d'en bas » avant les aménagements de la seconde moitié du XIX^e siècle.



L'un des personnages, sur la terrasse qui vient d'être construite en s'appuyant sur le mur est de l'église Notre-Dame de Fresneau, est peut-être Charles Bernardin de Montluisant, fils de Charles Laurent.



Avant les premières décisions prises lors de la réunion du conseil municipal du 3 janvier 1858, des discussions informelles avaient eu lieu entre le maire Charles Laurent de Montluisant, propriétaire du clos du Colombier, et le reste du conseil municipal dont le premier adjoint était Augustin Loubet. Elles

concernaient la cession d'une partie du clos située en bordure du futur boulevard, parcelle mieux adaptée pour contenir la future mairie que celle initialement prévue (voir le plan de 1857). D'abord réticent, car il avait en projet de vendre le clos par petites parcelles à lotir, il finit par accéder à ces demandes et offre même de vendre le terrain à la Commune aux deux tiers de sa valeur vénale.



L'emplacement projeté apparaît en jaune sur le plan ci-dessus à gauche, et en clair sur la vue contemporaine de droite. Les Aubergistes l'ont donc échappé belle ainsi qu'une partie de la place Canon !

C'est sur la base de ce projet que, le 3 janvier 1858, se réunit, à une heure de l'après-midi, le conseil municipal et les plus forts imposés en nombre égal, sous la présidence du premier adjoint Augustin Loubet, le maire étant empêché. Il s'agit d'entamer les procédures administratives par la demande d'une imposition exceptionnelle de seize mille francs.

« Considérant que la population entière désire voir construire une Mairie nouvelle au centre du bourg ; vu l'offre faite par Mr de Montluisant de consentir à se dessaisir de l'emplacement central du clos du Colombier contre une suffisante rémunération

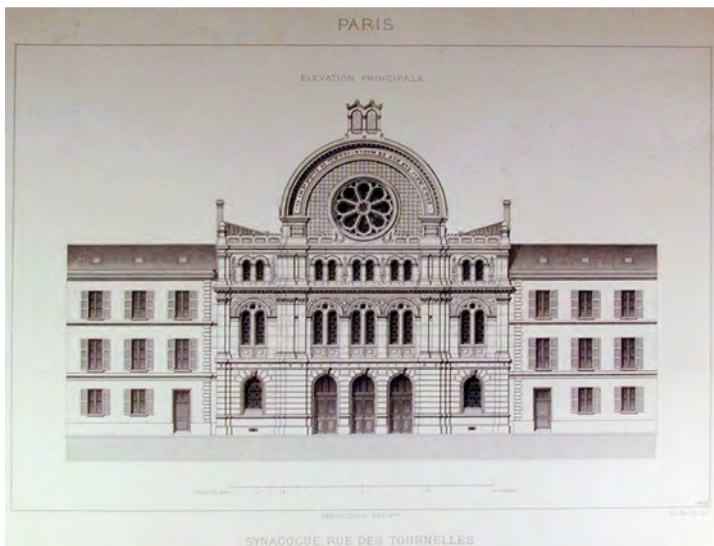
Décide à l'unanimité des membres présents la construction d'une Mairie nouvelle. Elle devra contenir une vaste salle de justice de paix, une pièce analogue pour les délibérations du conseil, des bureaux pour le secrétariat, le greffe, les archives, une prison, le logement du garde municipal faisant fonction de concierge.

L'assemblée charge Mr le Maire de faire dresser le plus tôt possible le projet ci-dessus en ayant soin de maintenir les façades principales sur la place du bourg, sur la route de Montélimar, et de donner à ce petit monument un caractère convenable de beauté et de grandeur.

Enfin, attendu que l'avant projet étudié officiellement par Mr de Montluisant se monte à la somme de seize mille francs [...] l'assemblée est d'avis, à la majorité de quinze voix contre cinq, que la commune soit imposée extraordinairement de la dite somme, qui se payera par dixième en commençant par l'année 1859 ».

Dès le principe de cette cession acquis, Charles Laurent de Montluisant prend contact à l'occasion de l'un de ses séjours à Paris avec un jeune architecte parisien, Marcellin-Emmanuel Varcollier. Né en 1829 dans une famille très liée au monde de l'art, sa mère est une artiste-peintre reconnue et son père est chef de la division des Beaux-Arts de la préfecture de la Seine. Il a été l'élève de Pierre Baltard à qui on doit les célèbres pavillons des Halles de Paris.

Marcellin-Emmanuel Varcollier sera par la suite nommé architecte de la ville de Paris en 1863 ; on lui doit en particulier la mairie du 18^e arrondissement et la synagogue de la rue des Tournelles, dans le 4^e arrondissement.



Plan de la façade de la synagogue de la rue des Tournelles
Musée d'art et d'histoire du Judaïsme

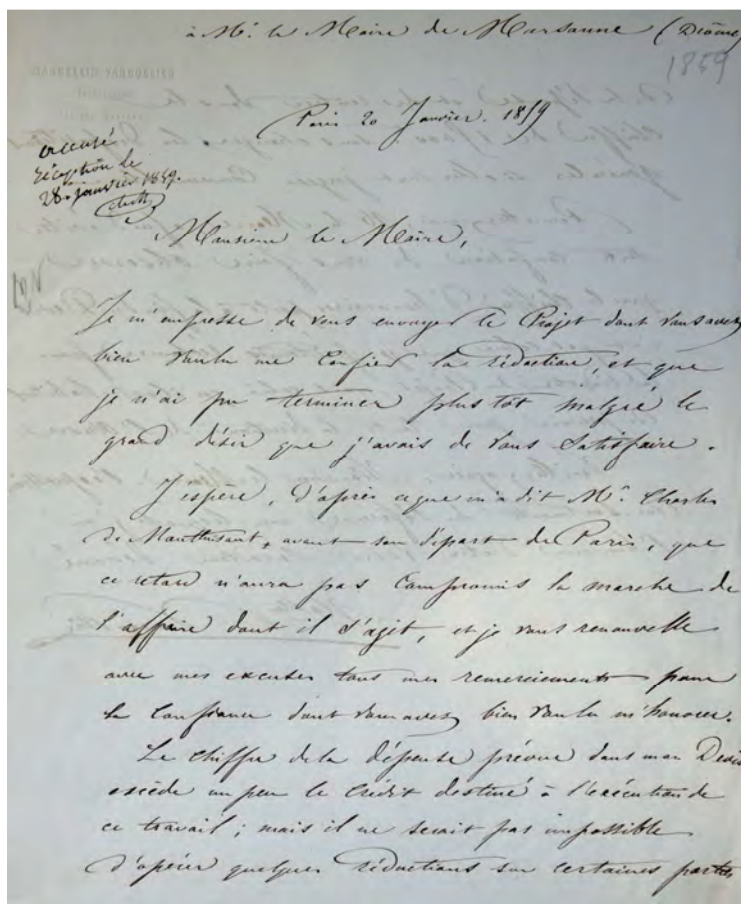


Portrait de Marcellin-Emmanuel Varcollier

En 1858, âgé de moins de 30 ans, ce n'est encore qu'un jeune architecte tout juste sorti de ses études et on peut s'étonner que Charles Laurent de Montluisant ait fait appel à lui. La réponse se trouve dans une lettre datée du 1^{er} février 1859 que Marcellin Varcollier lui adresse :

«...je m'empresse de répondre à la lettre si obligeante par laquelle vous m'accusez réception de mon projet de Maison Commune. Je suis heureux de voir qu'il a obtenu votre approbation complète, mais les éloges que vous me prodiguez sont trop flatteurs pour que je n'y voie pas un reflet de la vive amitié que me porte Mr votre fils. C'est à ce point de vue que je vous suis surtout reconnaissant... »

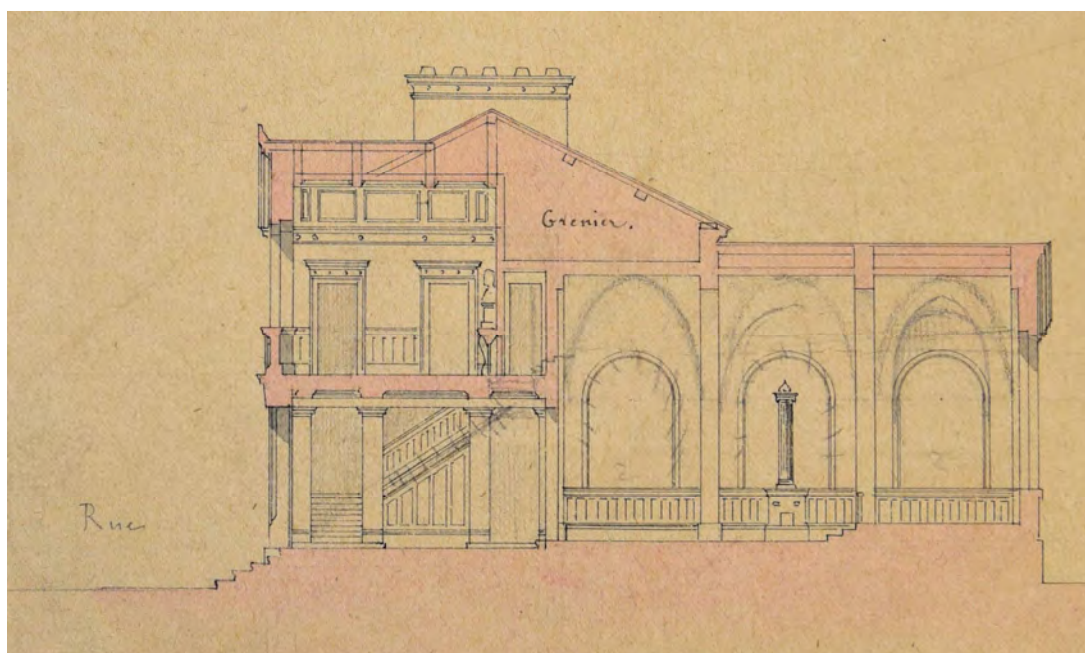
C'est donc un ami de Charles Bernardin qu'il avait sans doute connu à Paris alors que ce dernier était élève de l'école Polytechnique. Il est possible aussi que sa mère ait connu Laurent Victor Veyrenc, apparenté à la famille de Montluisant, qui a été un dessinateur reconnu à Paris et y a fréquenté de nombreux artistes.

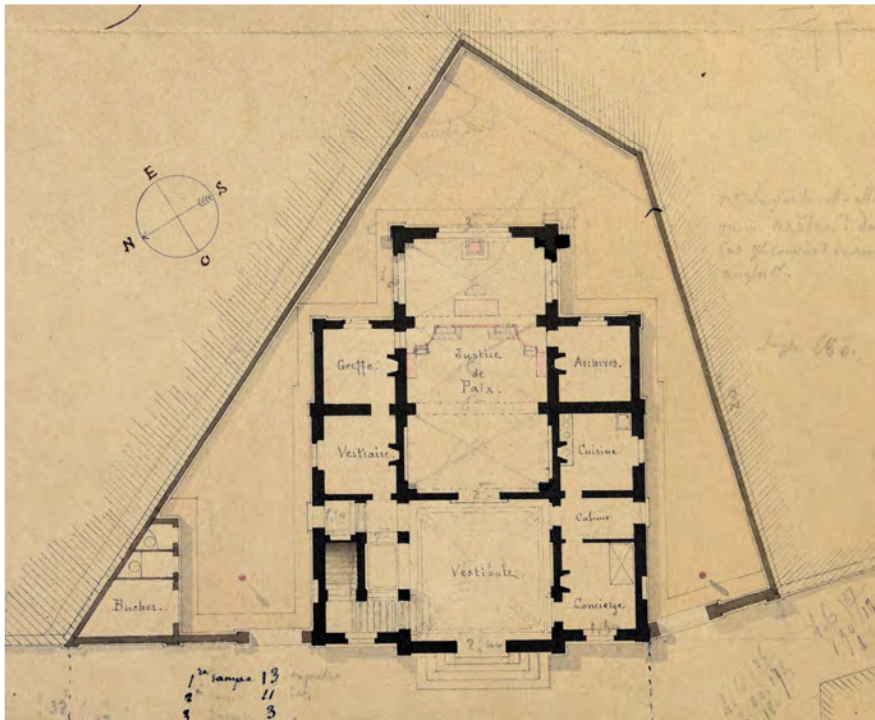


Lettre de Marcellin Varcollier à Charles Laurent de Montluisant accompagnant le projet définitif

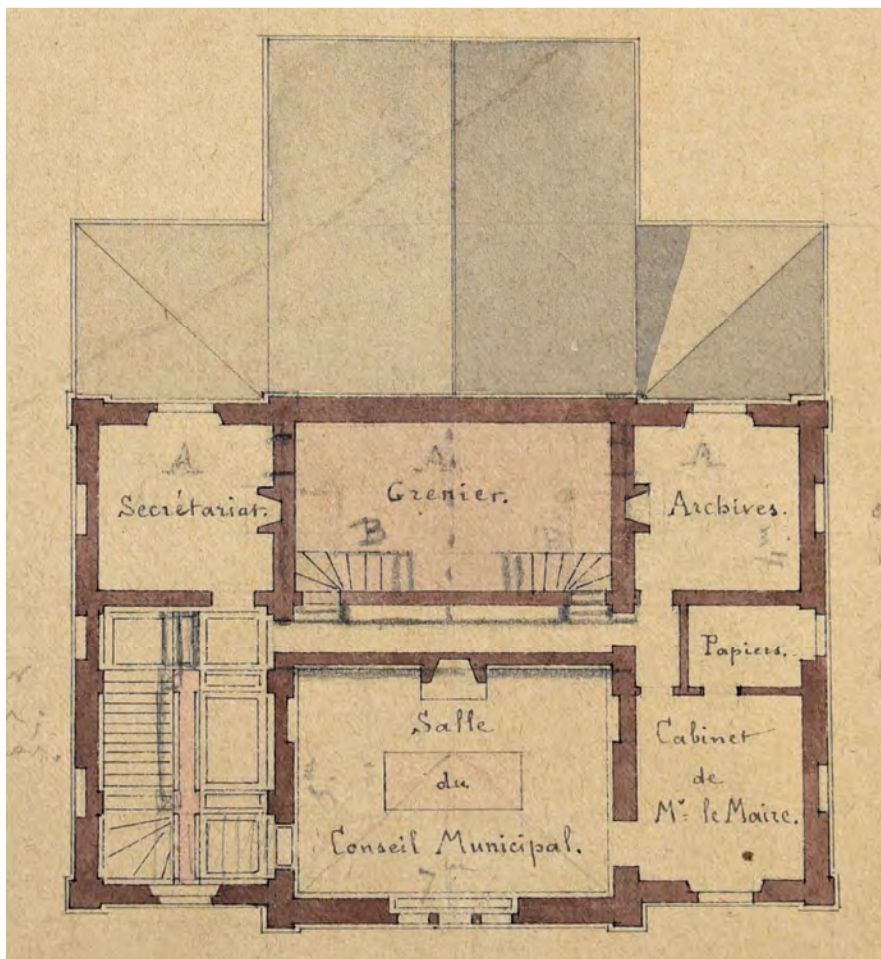
Monsieur Guy Bérard, descendant de Marcellin-Emmanuel Varcollier a fait don à Marsanne en 1999 des plans réalisés par son ancêtre. Il s'agit des plans de l'avant-projet qui diffèrent très peu des plans définitifs. Ils montrent un bâtiment élégant, mais d'une taille plus réduite que la mairie actuelle, conséquence de la forme peu régulière de la parcelle. Comme dans la Mairie actuelle, la justice de paix

(greffe et salle d'audience) se trouve au rez-de-chaussée et les services municipaux au premier étage. La salle d'audience a des proportions particulièrement majestueuses.





Plan du rez-de-chaussée.



Plan du premier étage.

Lors de la séance du 3 janvier 1858, les avantages de l'emplacement proposé sont détaillés.

« D'abord le projet proposé sauvegarde les intérêts de tout le village, il est situé sur la route de Montélimar au débouché de cette route, sur le boulevard qui est une partie de la place centrale du bourg.

Il doit renfermer une justice de paix et à ce point de vue, il est important de voir autour de la maison commune les hôtels et aubergistes. Il satisfait à cette condition, puisque les trois aubergistes : les deux Jarrias et Nouvellon sont situés en face de sa façade (il s'agit de l'auberge située alors au bout de la rue de la Marquise, de l'hôtel du Louvre et de l'hôtel de France)...

De plus la mairie se trouve placée au centre d'un cercle d'où rayonnent l'école des frères, la gendarmerie, la fontaine publique, les cafés, les hôtels et auberges... ».

Le faible prix estimé est également mis en avant : « pour une somme de 20 000 francs environ on aura une mairie digne d'un bourg de 1^{er} ordre dont on chercherait vainement l'importance et le modèle dans tout le département ».

Si le conseil a voté à l'unanimité pour ce projet, d'autres voix se font entendre. Certains aspirent à une mairie plus importante placée à l'emplacement de la maison Jarrias au prix d'un budget plus important, d'autres projettent de la placer sur le Champ de Mars (voir le plan ci-dessous).



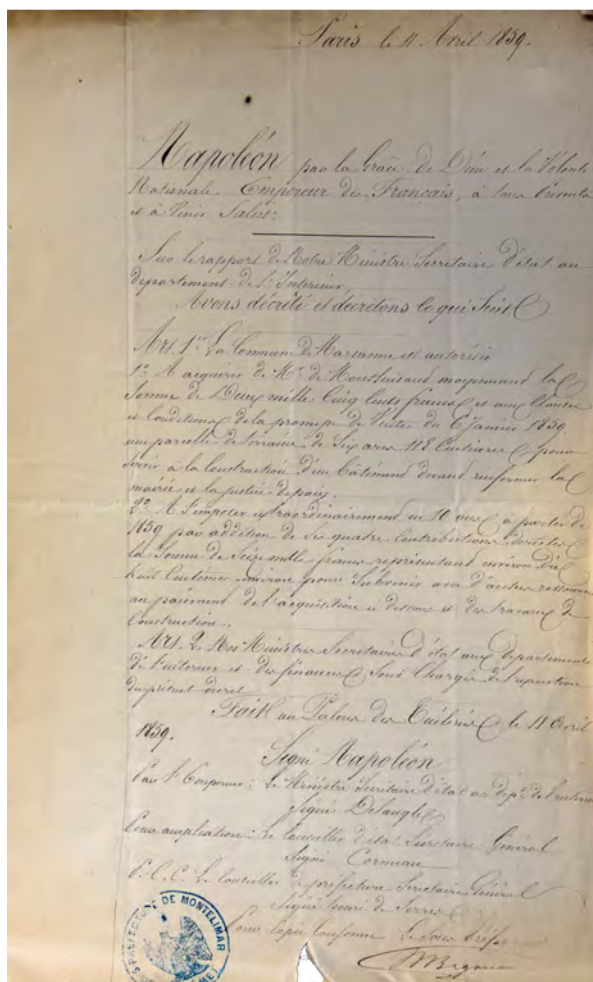
Une enquête est lancée auprès des Marsannais, elle produit les résultats suivants :

« Sur 52 déclarations, 28 sont favorables au projet mis à l'enquête, 21 tendent à ce que le nouvel ouvrage soit bâti dans le Champ de Mars et 3 concluent à ce que la commune fasse l'acquisition de la maison Jarrias pour utiliser son emplacement pour cette construction ».

Le commissaire enquêteur fait remarquer que le Champ de Mars est l'ancien cimetière et que sa conversion était assortie de la condition qu'aucun bâtiment n'y soit construit. Argument « définitif », il ajoute : « il sert de lieu de réunion pour les amusements, jeux de boules... ».

Compte tenu de ces réponses, il donne son approbation au projet et à une imposition exceptionnelle de 16 000 francs sur dix ans.

L'autorisation de l'acquisition de la parcelle par la commune est accordée le 11 avril 1859 (ci-dessous à gauche) ainsi que la permission d'imposer en 10 ans la somme de 16 000 francs. La vente a lieu le 23 avril 1859 pour un prix de 2 500 francs devant M^e Gardet, notaire à Marsanne (ci-dessous à droite).



Hélas, la belle mécanique qui vient d'être mise en route va rapidement se gripper.

Charles Laurent de Montluisant décède en septembre 1859 et c'est Augustin Loubet qui devient maire de la Commune.

En décembre 1859, plusieurs relances du sous-préfet concernant diverses pièces indispensables dont le cahier des charges pour l'adjudication des travaux qui ne lui sont toujours pas parvenues, témoignent des réticences qui commencent à se faire jour au sein du conseil municipal.

C'est la délibération communale du 19 janvier 1861 qui acte l'ajournement du projet, prélude à son abandon définitif. Le maire fait la déclaration suivante :

« J'aurais fait remplir les formalités nécessaires pour faire adjuger les travaux de construction si l'emplacement qui avait été choisi pour ce monument dans le clos de Mr de Montluisant n'avait été l'objet de nombreuses réclamations de la part des habitants [...] j'ai cru devoir prendre en considération les observations qui ont été faites pour ensuite vous les soumettre et nous concerter s'il y a lieu pour le choix d'un nouvel emplacement.

Considérant que l'emplacement choisi dans le clos de Mr de Montluisant se trouve dans un bas-fond enclavé entre des parcelles où l'on peut élever des constructions particulières que par le fait

la maison commune n'aurait qu'une seule façade au nord, serait pour ainsi dire inaperçue au milieu des autres constructions et ne présenterait pas le caractère d'un édifice communal, que de plus, dans cette position le nouvel édifice dans le cas de nouveaux besoins, ne pourrait pas être agrandi,

Qu'il est de l'intérêt de la commune de pourvoir à un emplacement convenable ».

Cette proposition est adoptée par huit voix contre deux et le choix se porte ensuite sur la maison Jarrias et ses dépendances qui « a l'avantage d'être située entre la place du Champ de Mars et la grande place (l'avenue Albin Davin) et fait face de tous côtés sur des voies publiques ».

Dès lors, le chantier de la construction de la mairie que nous connaissons aujourd'hui est lancé.

L'acquisition de la maison Jarrias par la Commune est votée rapidement et une enquête publique permet de recueillir les déclarations des habitants en octobre 1861. Les seules remarques concernent le coût de ce nouveau projet nettement supérieur au précédent.

Le 27 avril 1867, le plan-projet proposé par l'architecte montilien Fontanille est approuvé par le Conseil municipal, puis par le préfet la même année. Un budget de 41 500 francs est alloué pour la construction et le terrain. Un emprunt de 40 000 francs est fait auprès de la Caisse du crédit foncier de France, les intérêts sont payés sur les revenus ordinaires de la Commune et le capital remboursé par l'exploitation d'une partie du quart de réserve de la forêt. Chaque année, à partir de 1880, pendant une période de cinq ans, est prévue une coupe de 20 hectares dans le quart de réserve.

Cette nouvelle aventure ne s'achèvera qu'en 1884 avec l'inauguration de la mairie actuelle.

Jean-Raymond Delahaye

Sources :

Archives municipales de Marsanne (plans, textes, photos)

Musée d'art et d'histoire du Judaïsme

<https://www.mahj.org/fr/decouvrir-collections-betsalel/synagogue-rue-des-tournelles-15272>

MARSANNE

Des étudiants se plongent dans l'histoire du château médiéval

Lise Guillot, étudiante en archéologie à Besançon (Doubs), a choisi de réaliser son mémoire de seconde année de master sur le vieux village de Marsanne et plus précisément sur le château médiéval.

La mairie de Marsanne ayant accepté son projet, Lise a rassemblé une petite équipe d'étudiants en archéologie qui s'est installée le 12 avril sur le site pour une durée de deux semaines. Il s'agit, en particulier, de dresser le plan en coupe et élévation de l'aula (salle de réception du château) et

de la tour. Une étude détaillée des murs est réalisée et un important débroussaillage, réalisé en partie par quelques bénévoles des Amis du vieux Marsanne, a mis au jour un certain nombre d'éléments architecturaux permettant de mieux comprendre l'articulation des différents bâtiments et de tenter d'établir une chronologie des évolutions successives de l'ensemble.

Lise bénéficie de l'expertise de sa tutrice Michèle Bois, docteur en archéologie médiévale, qui connaît bien le site, ainsi

que du soutien et du suivi de l'association Les amis du vieux Marsanne, qui ont référencé une très importante documentation sur l'histoire du vieux village et tout particulièrement les croquis aquarellés du château, réalisés en 1854 alors qu'il était déjà ruiné, par le maire de Marsanne Charles Laurent de Montluisant.

Ainsi, véritable détective à la recherche d'indices, Lise espère lever un pan du mystère qui entoure aujourd'hui l'histoire du vieux château marsannais.



Lise Guillot, sur le site, agenouillée, et de gauche à droite la présence de Nicole Klawitter (présidente de l'association des amis du vieux Marsanne), de Théo et Julien étudiants en archéologie, et de Christian Duforêt, délégué pour la sauvegarde des monuments anciens de la Drôme. Photo Le DL/Martine GONY

Dauphiné Libéré 21 avril 2023

MONTÉLIMAR RÉGION

MARSANNE

“Amis du Vieux Marsanne” : une édition spéciale et des projets

Vendredi 28 avril, salle du cartonnage, a eu lieu l'assemblée générale de l'association “Les Amis du Vieux Marsanne”, en présence de la présidente Nicole Klawitter, de la vice-présidente Pierre Petit, des trésoriers Colette Ramos et Georges Jacoutin et de la secrétaire Emmanuelle Klawitter.

Une trentaine de personnes y ont assisté, dont le maire Damien Laget et la première adjointe Bernadette Porte, Michèle Bois, docteur en archéologie médiévale et Christian Duforêt, délégué pour la sauvegarde des monuments anciens de La Drôme. Cette association compte 140 adhérents et 20 bénévoles. La cotisation à 12 €, reste inchangée cette année mais passera à 15 € en 2024. Le rapport moral ainsi que le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

Une édition spéciale réalisée par Michèle Bois reprend l'étude documentaire dans le cadre du projet d'aménagement de Saint-Félix. “Marsanne ville



Michèle Bois (en vert) est fière de présenter le numéro spécial “Marsanne ville contale médiévale” qu'elle a réalisé.

constante médiévale” a vu le jour et a été présentée pendant l'assemblée générale. Ce numéro est d'ores et déjà disponible au bureau de tabac à Liberté et auprès de l'association au prix de 12 €.

En ce qui concerne le projet Saint-Félix, il avance doucement mais sûrement. Le permis de construire est acquis, les demandes de subventions sont toutes parties mais il est difficile de lutter contre les lenteurs administratives. Les travaux devraient débiter au deuxième semestre 2023. Après une année 2022 bien remplie, l'association,

très active, poursuit son travail et les idées ne manquent pas pour l'année à venir.

Des projets en nombre pour 2023

Collaboration avec l'association Emile Loubet de Montélimar pour mener à bien la publication de l'ouvrage original de souvenirs d'Albert Cornubert, secrétaire général de l'Élysée, sur le septennat d'Emile Loubet.

« Bricolage de travail pour la valorisation du patrimoine Drômois.

« Douze dossiers de subventions à travailler pour la restauration du cadran solaire de l'église de la fontaine du village qui est un exemple remarquable de cadrans “décimant inversés” avec une “méridienne”. Il n'en reste que deux en France, celui de Marsanne et celui de Linspaille (Seine-Maritime). Un projet qui ne verra le jour qu'en 2024-2025.

« L'association souhaite proposer un atelier animé par Colette Ramos, généalogiste amateur car les archives françaises matricielles sur les sites des archives départementales sont de plus en plus riches de renseignements en tout genre. Cet atelier aura pour but d'aider et de conseiller les personnes passionnées de recherches afin de bâtir ou d'enrichir leur arbre familial. À suivre dans une prochaine édition.

Martine GONY

Marsanne

Connaissez-vous le passé de la mairie ?



La mairie de Marsanne conserve encore les vestiges du passé. Photo Le DL/Carla Fellici

Avant d'être une mairie, le bâtiment qui abrite celle-ci a hébergé plusieurs services administratifs tels qu'une conciergerie, la justice de paix, mais aussi la prison. Retour dans le passé.

En entrant dans la mairie de Marsanne, des inscriptions peuvent interpeller. Justice de paix, salle d'audience, greffe... Des vestiges du passé que l'association Les Amis du vieux Marsanne ont expliqué lors d'une visite organisée pour les Journées du patrimoine. Une première écoutée attentivement par la quinzaine de personnes présentes.

« Au fil des siècles, la maison commune a connu plusieurs

liens et transformations. C'est dans les premières décennies du XIX^e siècle que les services administratifs du canton se mettent progressivement en place : juge de paix, greffier, huissier, facteur, brigadier forestier... Le bâtiment de la Côte devient vite mal adapté et sa position excentrée depuis le développement important de la partie basse du bourg. La construction d'une nouvelle mairie est indispensable », raconte Jean-Raymond, membre de l'association.

Une prison au sous-sol

Un bâtiment est alors construit (la mairie actuelle) sous le mandai d'Augustin Loubet. L'édifice prévoit un édifice mar-

jestueux, avec de nombreuses fenêtres encadrées de pierres taillées. Le rez-de-chaussée est destiné aux services de la justice de paix, le premier étage à ceux de la mairie, et au sous-sol, le violon (prison). La Constitution instaure en France les justices de paix par la loi des 16 et 24 août 1790. Chaque chef-lieu de canton doit accueillir une justice de paix. De 1795 à 1921, 20 juges de paix résident à Marsanne se succèdent suppléés jusqu'à la fin des années 50 par des confrères venus de Montélimar. Une partie du premier étage est aménagée en logement pour le juge de paix », poursuit le guide.

Entre 1899 et 1920, des appartements pour les institutrices de l'école des filles sont créés à la conciergerie. C'est à la fin des années 1930 que les services du secrétariat de mairie s'installent dans les bureaux vacants du juge de paix. La salle d'audience est libérée en février 1955 pour devenir salle des fêtes et accueillera aussi le cinéma municipal.

Aujourd'hui, les archives situées à l'étage du bâtiment conservent quelques trésors du passé. Des portraits dans la salle du conseil et des mariages laissent un souvenir des maires ayant marqué la commune et les inscriptions de la salle des pas perdus (hall d'entrée) contiennent de questionner chaque visiteur de la mairie marsannaise. ■ C.F.

Dauphiné Libéré 18 septembre 2023

Marsanne

Plus de 1 000 euros bienvenus pour le Fonds Saint-Félix

Samedi 11 novembre, double satisfaction pour l'association des Amis du vieux Marsanne. Les travaux du prieuré Saint-Félix ont effectivement commencé, et la grue qui coiffe le clocher est visible de loin. Municipalité et association se réjouissent et espèrent un déroulement sans incidents ou imprévus. Les bénéfices du concert organisé ce soir-là par les Amis du vieux Marsanne étaient destinés à alimenter le Fonds Saint-Félix et compléter les subventions obtenues à ce jour. La ravis-



Myroslava Tsybka était à l'affiche du concert organisé par l'association des Amis du vieux Marsanne. Photo LeDL/M.G.

sante Myroslava Tsybka, Ukrainienne qui réside à Montélimar, a séduit le public par une prestation de haut niveau. Le public a pu découvrir les possibilités du violoncelle électrique manié par une experte. Une pause au milieu du concert a été l'occasion de se régaler des pâtisseries arméniennes, bénévolement préparées par Sylvie Kotchian. Diverses boissons ont également été servies par des bénévoles. Cette belle manifestation a rapporté plus de 1 000 euros au Fonds Saint-Félix.

Dauphiné Libéré 13 novembre 2023

Marsanne

Le chantier Saint-Félix suit son cours mais est interdit au public



Martin Villemagne, architecte du patrimoine, et Victor, stagiaire, Laurent Vanoni, technicien, Olivier Issartel, de l'entreprise Chazet, Philippe Aramel, architecte des Bâtiments de France, Pierre Petit, élu et vice-président des Amis du vieux Marsanne, Damien Lagier, maire, Bernadette Porte, 1^{ère} adjointe, lors de la réunion de chantier. Photo LeDL/M.G.

Mardi 5 décembre, une réunion de chantier a eu lieu sur le site de réhabilitation du prieuré Saint-Félix. Cette chapelle est inscrite à l'inventaire du patrimoine des monuments historiques. Le chantier suit son cours. Les chemins d'accès et les abords ont été réalisés et nécessitent encore des aménagements. À l'extérieur du monument, la pose des drains a permis d'assainir l'intérieur qui contenait régulièrement de l'eau stagnante. Les soubasse-

ments ont été dégagés pour aérer les fondations. L'ancien lambris au plafond a été retiré et il s'avère que la charpente révélée est en parfait état et saine, ce qui est une bonne surprise. Sur les murs, on découvre une litre funéraire : posée à l'intérieur d'une église, elle signifie qu'une personnalité a été enterrée dans le lieu. La prochaine réunion de chantier est prévue dans six mois. Pour rappel, le chantier est interdit au public par arrêté municipal.

Dauphiné Libéré 10 décembre 2023

La Côte D 1000
restaurant
boutique
galerie

Camping
Les Bastets

335, chemin du Camping - 26740 Marsanne
Tél. 0033 (0)4 75 90 35 03 • Fax. 0033 (0)4 75 90 35 05
contact@campinglesbastets.com • www.campinglesbastets.com

LIBER
LIVRES D'OCCASION
TEXTE
association marsannaise
autour du livre en papier
7 RUE ALBIN DAVIN 26740 MARSANNE
libertexte@gmail.com

04 75 90 32 35
Place Auguste Canon
26740 MARSANNE
www.les-aubergistes.fr
contact@les-aubergistes.fr
les Aubergistes
Hôtel - Café - Restaurant

Le Point du Jour
Poterie
 Le Vieux Village
26740 Marsanne
04 75 90 31 06

La Conserverie

Place Emile Loubet,
26740 MARSANNE
en Drôme Provençale
04.75.00.71.07

TAXI
MARSANNAIS
Gil ASTIER
06 09 32 74 58
26740 Marsanne

Les jardins du papé
Légumes et plantes aromatiques

Vente à la ferme
Exploitation **BIO**
Hervé Brunel
Quartier les Bastets
90 chemin de la prairie
26740 Marsanne
0607601395
rvbrunel26@hotmail.com

SANCTUAIRE
NOTRE-DAME
DE
FRESNEAU
Marsanne (Drôme)
04 75 90 32 50
www.ndfresneau.catholique.fr